

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. ATTAË À SÉOUL POUR PRENDRE PART À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE AFRIQUE-CORÉE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé à Séoul (République de Corée) pour prendre part à la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, prévue les 1er et 2 juin, indique dimanche un communiqué du ministère.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 15 Dhou El-Hijja 1447 - 1^{er} Juin 2026 - N° 1316 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
NATIONALE

ARRIVÉE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA À MASCATE AU SULTANAT D'OMAN POUR UNE VISITE OFFICIELLE



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), est arrivé, dimanche, dans la capitale Mascate au Sultanat d'Oman, dans le cadre d'une visite officielle, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

P.16

FORMATION PROFESSIONNELLE LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION ESTIVAL AU PROFIT DES JEUNES

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab a annoncé, dimanche à Alger, le lancement d'un programme national de formation intitulé "Sanâa" (Métier), organisé durant les vacances d'été au profit des jeunes afin de leur permettre d'acquérir des connaissances de base dans des métiers relevant de spécialités demandées.

P.2

PRÉPARATIFS DES LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

L'ENVOI DE COMMISSIONS CENTRALES D'INSPECTION DANS PLUSIEURS WILAYAS SE POURSUIT



P.3

L'envoi de commissions centrales d'inspection dans plusieurs wilayas du pays se poursuit afin d'assurer une préparation logistique optimale des élections législatives du 2 juillet prochain, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

FOOTBALL/COUPE DU MONDE 2026

NOUS AVANCERONS ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR ALLER LE PLUS LOIN POSSIBLE, A DÉCLARÉ HIER PETKOVIC

"Je peux vous promettre que nous donnerons le meilleur de nous-mêmes. Nous aurons des adversaires de qualité en face de nous et nous travaillerons pour que nos supporters soient fiers de leur équipe. Nous avancerons étape par étape pour aller le plus loin possible", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse animée à la salle des conférences "Mohamed-Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki.

P.16

EAU/IRRIGATION

LOUNÈS BOUZEGZA INSPECTE L'ONID ET INSISTE SUR LA MODERNISATION, LA MAINTENANCE ET LA NUMÉRISATION

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a souligné, dimanche à Alger, l'importance de poursuivre l'extension des périmètres d'irrigation. Il a recommandé de le faire progressivement en s'appuyant sur les eaux épurées, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère.

Par Tinhinane Bendahmane

Le ministre a tenu ces propos lors d'une visite de travail et d'inspection au siège de l'Office national d'irrigation et de drainage (ONID). Sur place, il a suivi un exposé détaillé présentant les activités de l'Office et ses programmes d'action. Il a notamment abordé la gestion et l'exploitation des infrastructures d'irrigation et de drainage, ainsi que les différents projets et opérations menés pour améliorer les performances et la qualité du service.

Dans ce cadre, M. Bouzegza a réaffirmé « l'engagement à mettre en œuvre les orientations du président de la République relatives à la nécessité de poursuivre l'extension des périmètres d'irrigation grâce à l'utilisation progressive des eaux épurées (traitement tertiaire), afin de contribuer à la préservation des ressources en eau conventionnelles et de les réserver prioritairement à l'approvisionnement des citoyens en eau potable, tout en soutenant les efforts visant à renfor-



cer la sécurité hydrique et alimentaire du pays ».

Par ailleurs, il a insisté sur la nécessité de moderniser les méthodes de gestion et de renforcer la numérisation au sein de l'établissement. Cela passe par le développement des

systèmes d'information et l'optimisation des bases de données, afin d'améliorer les mécanismes de suivi et d'évaluation et de renforcer l'efficacité et la performance.

Le ministre a également mis en avant l'importance capitale de la

maintenance périodique et systématique des ouvrages et des grandes infrastructures relevant du secteur. Selon lui, il s'agit d'un facteur essentiel pour préserver la pérennité des installations hydrauliques, garantir leur disponibilité et améliorer leur efficacité opérationnelle. Cette démarche contribue à assurer la continuité du service public et à protéger les investissements réalisés.

Enfin, le ministre a salué les efforts fournis par les cadres et les travailleurs de l'ONID. Il a appelé à poursuivre la mobilisation, à agir avec un esprit de responsabilité et à faire preuve d'engagement pour atteindre les objectifs fixés et améliorer les performances de l'établissement, au service du développement national et des aspirations des citoyens.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres périodiques que le ministre organise avec les établissements et organismes relevant du secteur de l'Hydraulique, conclut le communiqué.

T.B

FORMATION PROFESSIONNELLE

LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION ESTIVAL AU PROFIT DES JEUNES

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab a annoncé, dimanche à Alger, le lancement d'un programme national de formation intitulé "Sanâa" (Métier), organisé durant les vacances d'été au profit des jeunes afin de leur permettre d'acquérir des connaissances de base dans des métiers relevant de spécialités demandées.

Lors d'une rencontre dédiée à l'annonce de ce programme, la ministre a indiqué que les inscriptions à cette formation ont été ouvertes dimanche

et se poursuivront jusqu'au 4 juin via une plateforme numérique dédiée à cet effet, le programme de formation devant débuter le 15 juin pour une durée de 45 jours au niveau des centres de formation professionnelle, avec pour objectif de permettre aux participants d'acquérir des connaissances de base dans des métiers relevant de spécialités demandées.

Ce programme est ouvert aux jeunes de différentes catégories, âgés de 15 à 27 ans, et vise à ancrer la culture des métiers et des travaux manuels ainsi qu'à développer les

compétences professionnelles, à travers un cursus de formation pratique axé sur six spécialités de base, notamment la peinture, l'électricité du bâtiment, la plomberie, la soudure et le froid, tout en "adoptant une approche pédagogique basée sur la formation de terrain et l'accompagnement", a précisé Mme Arhab. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une "vision stratégique" visant à "permettre aux jeunes de bénéficier d'une formation pratique, efficace et rapide dans des métiers et spécialités de plus en plus deman-

dés", a souligné la ministre, relevant que ce programme tend également à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, la réalisation de projets et la création de micro-entreprises.

Elle a également fait état d'un programme de formation spécifique en cours de préparation, destiné aux inscrits au programme "Sanâa" souhaitant poursuivre leur cursus de formation lors de la prochaine rentrée, parallèlement à leur cursus professionnel ou scolaire.

RA

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

LA DGPC ORGANISE UNE CÉRÉMONIE

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a organisé, dimanche à Alger, une cérémonie à la veille de la Journée mondiale de l'enfance (1er juin), en présence d'un groupe d'enfants.

Selon les organisateurs, cette cérémonie vise à ancrer la culture de la prévention et de la sécurité, ainsi qu'à faire connaître les missions de la Protection civile auprès des jeunes générations.

A cette occasion, le sous-directeur de l'information et de la sensibilisation à la DGPC, Nassim Bernaoui, a précisé que cette cérémonie, s'inscrivant dans le cadre du "programme de relations publiques et de communication de l'institution, vise à diffuser la culture de la prévention auprès des différentes franges de la société, notamment les enfants, à travers des activités pédagogiques basées sur des jeux, des concours, des ateliers de coloriage et des méthodes de sensibilisation interactives".

Organisée en coordination avec des associations de jeunes telles que l'association "El Afak El Djamil", l'opé-



rateur Ooredoo, ainsi que la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, cette initiative a aussi pour but de "permettre aux enfants de découvrir les missions de la Protection civile et de les sensibiliser quant aux principes de prévention et de sécurité".

Les campagnes de sensibilisation destinées aux enfants portent principalement sur "la prévention des accidents domestiques, qui représentent l'un des dangers les plus importants menaçant cette tranche d'âge, tout en leur transmettant des connaissances simplifiées sur les comportements préventifs à adopter", ajoute M. Bernaoui.

De leur côté, plusieurs enfants présents ont exprimé leur joie face à l'organisation de cet événement, qui leur a offert l'opportunité de découvrir de près les équipements et les mécanismes d'intervention utilisés par les éléments de la Protection civile.

RA

CHARGÉ PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. ATTAF À SÉOUL POUR PRENDRE PART À LA RÉUNION MINISTÉRIELLE AFRIQUE-CORÉE

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé à Séoul (République de Corée) pour prendre part à la Réunion ministérielle du partenariat Afrique-Corée, prévue les 1^{er} et 2 juin, indique dimanche un communiqué du ministère.

Cette réunion, qui verra la participation des ministres africains des Affaires étrangères aux côtés de leur homologue de la République de Corée, sera "consacrée à l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions et résultats du premier Sommet Afrique-Corée, tenu en juin 2024, à l'examen des perspectives de développement de ce partenariat et à la préparation des prochaines échéances y afférentes", précise le

texte. La participation de l'Algérie à cette échéance "s'inscrit dans le cadre de son engagement à renforcer le partenariat stratégique bilatéral avec la République de Corée, pays ami, et à soutenir les efforts visant à orienter le partenariat Afrique-Corée au service des objectifs de développement consacrés par l'Agenda continental 2063", conclut le communiqué du ministère.

RA



LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

L'ENVOI DE COMMISSIONS CENTRALES D'INSPECTION DANS PLUSIEURS WILAYAS SE POURSUIT

L'envoi de commissions centrales d'inspection dans plusieurs wilayas du pays se poursuit afin d'assurer une préparation logistique optimale des élections législatives du 2 juillet prochain, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Conformément aux instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, visant à assurer une préparation logistique optimale des prochaines élections législatives, et dans le cadre de la poursuite du programme de suivi sur le terrain des préparatifs,

des commissions centrales d'inspection continuent d'être dépêchées dans plusieurs wilayas", précise la même source. Les wilayas concernées sont Jijel, Skikda, Constantine, Guelma, El-Meniaa, Ghardaïa, Ouled Djellal et Mascara, ajoute le communiqué. Des réunions de coordination avec les autorités locales et les cadres de l'administration locale ont été tenues, en présence des représentants des délégations de wilayas de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pour "s'enquérir de l'état d'avancement des préparatifs et d'évaluer le niveau de préparation logistique né-

cessaire au bon déroulement de cette échéance nationale". Les visites de terrain portent également sur "l'inspection des structures et installations mobilisées pour l'opération électorale, notamment les lieux de stockage des documents et du matériel électoral, ainsi que les sièges des coordinateurs communaux et de wilayas de l'ANIE, afin de s'assurer de leur disponibilité et de la réunion des conditions matérielles et logistiques nécessaires au bon déroulement de cette échéance nationale", conclut le communiqué.

Ra

JUSTICE

25 MAGISTRATES PARTICIPERONT CE LUNDI À TURIN À UNE SESSION DE FORMATION SUR LES COMPÉTENCES DE LEADERSHIP

Vingt-cinq (25) magistrates prendront part, à partir de lundi à Turin (Italie), à une session de formation sur les compétences de leadership, dans le cadre de la coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), indique

dimanche un communiqué du ministère de la Justice.

Dans le cadre du projet de coopération entre le ministère de la Justice et le PNUD visant à accompagner le parcours professionnel des magistrates en Algérie, 25 magistrates et un

cadre participeront à une session de formation sur les compétences de leadership, prévue du 1^{er} au 5 juin au Centre international de formation relevant de l'Organisation des Nations unies à Turin.

RA

SAISON ESTIVALE

ALGÉRIE TÉLÉCOM DÉVOILE LES HORAIRES D'OUVERTURE DE SES AGENCES COMMERCIALES

L'entreprise Algérie Télécom a annoncé, dimanche dans un communiqué, les horaires d'ouverture de ses agences commerciales durant la période estivale dans les wilayas du Nord et du Sud du pays, lesquels entreront en vigueur à compter de demain lundi.

Les agences commerciales d'Algérie Télécom "sont prêtes à assurer l'accueil et le service durant toute la saison estivale 2026, du samedi au jeudi", a expliqué la même source.

Pour les wilayas du Nord, "les horaires d'ouverture sont fixés de 08h00 à 19h00. Quant aux wilayas du Sud, les agences seront ouvertes de 07h00 à 12h00, puis de 16h00 à 20h00, à partir du 1^{er} juin 2026".

Les horaires d'ouverture applicables durant la saison estivale peuvent être consultés sur le site web: <https://www.algeriatelecom.dz/.../horaires-douverture-de...>, ajoute la même source.

RA

HADJ 2026

LES PÈLERINS COMMENCENT À REVENIR

Le premier contingent de pèlerins algériens est rentré au pays, dimanche après-midi, en provenance des Lieux saints, après avoir accompli les rites du hadj au titre de la saison 1447 de l'Hégire/2026.

A cette occasion, toutes les facilités indispensables ont été assurées par les services concernés à l'aéroport international Houari Boumediene, afin s'assurer le confort des hadjis et de les accueillir dans les meilleures conditions.

Ce premier contingent, composé de 399 pèlerins, a bénéficié à son arrivée à l'aéroport, d'un accueil chaleureux de la part de leurs familles ainsi que des

représentants des secteurs ayant contribué à l'organisation de l'opération du hadj.

Dans une déclaration à la presse, le sous-directeur de l'information au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Zeghdani, a salué "les conditions optimales d'organisation et l'accompagnement permanent des hadjis dans les Lieux saints par la mission algérienne du hadj", soulignant que cette opération "a été couronnée de succès, et ce sous la supervision du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, président du bureau des hadjis d'Algérie". Selon le même responsable, les vols de retour

des hadjis algériens "se poursuivront jusqu'au 23 juin prochain, à travers 12 aéroports au niveau national, pour assurer le transport de 41.300 pèlerins".

A leur tour, plusieurs hadjis ont salué "les bonnes conditions" que l'Etat algérien a veillé à leur assurer tout au long de leur séjour dans les Lieux saints, en vue de leur permettre d'accomplir ce rite dans les meilleures conditions.

L'accueil de ce premier contingent des pèlerins s'est déroulé en présence du secrétaire général du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, Redouane Maache.

RA

VIGNETTE
AUTOMOBILE

PROROGATION DU DÉLAI LÉGAL AU 10 JUIN PROCHAIN

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dimanche dans un communiqué, la prorogation du délai légal d'acquisition de la vignette automobile au titre de l'année 2026 jusqu'au 10 juin prochain. Ainsi, "les propriétaires de véhicules de tourisme, utilitaires et de transport de voyageurs sont invitées à procéder, sans tarder, à l'acquisition de cette vignette auprès des recettes des impôts, des bureaux de poste, ou en ligne via la plateforme numérique "Qassimatouka", au moyen de la carte interbancaire CIB ou de la carte Edahabia", indique la même source.

A l'expiration du délai légal fixé, soit après le mercredi 10 juin 2026, les pénalités fiscales prévues par l'article 305 du Code du timbre seront appliquées, à savoir une majoration de 50 % en cas d'acquisition spontanée de la vignette après échéance, laquelle est portée à 100 % lorsque l'infraction est constatée par les agents habilités, rappelle la DGI dans son communiqué

APS

TRAVAUX PUBLICS / COORDINATION RÉGIONALE SUD-OUEST DJELLAOUI FIXE LE CAP POUR LES INFRASTRUCTURES DES WILAYAS DU SUD-OUEST

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé dimanche à Alger une réunion de coordination régionale dédiée aux wilayas du Sud-Ouest. L'événement a réuni les directeurs du secteur ainsi que les cadres centraux du ministère, autour de deux axes principaux : l'état d'avancement des projets en cours et les perspectives programmatiques pour les trois années à venir.

Par Youcef Hamidi

Cette sixième édition de la série de réunions régionales a rassemblé les directeurs et cadres techniques des wilayas d'Adrar, Tindouf, Béni Abbès, Béchar et Timimoun. Les échanges ont porté sur le suivi des opérations inscrites au programme 2026, l'évaluation de leur rythme d'exécution, ainsi que l'examen des propositions budgétaires et techniques pour les années 2027, 2028 et 2029.

Une attention particulière a été portée aux projets structurants et stratégiques, dont l'objectif est de renforcer l'interconnexion entre les territoires concernés et d'améliorer leur niveau d'équipement. La rationalisation des dépenses publiques et l'assainissement de la nomenclature



des investissements sectoriels ont également figuré parmi les priorités discutées, dans le but d'affiner les mécanismes de suivi.

En clôture, le ministre a formulé plusieurs orientations fermes. Il a insisté sur la nécessité de lancer dans les délais impartis tous les projets programmés pour 2026, en accordant la priorité à ceux qui produisent un effet direct sur le développement socio-économique local. Il a également appelé à un suivi rigoureux sur le terrain et à une planification des futurs investissements fondée sur les besoins réels des wilayas, en phase avec leur dynamique de développement.

Cette réunion s'inscrit dans un cycle de coordination périodique conduit par le ministère du 19 mai au 3 juin, visant à évaluer l'exécution des programmes sectoriels à travers l'ensemble des régions du pays.

Y.H

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

LANCEMENT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DANS PLUSIEURS WILAYAS DE L'OUEST DU PAYS

La campagne nationale conjointe d'information et de sensibilisation dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail a été lancée, dimanche soir dans plusieurs wilayas de l'Ouest du pays.

Organisée par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sous le slogan : " La dignité du travailleur et sa sécurité physique et psychologique sont le fondement d'un environnement de travail réussi", cette initiative vise à réduire et prévenir les accidents du travail ainsi que les maladies professionnelles dans les différents secteurs d'activité.

A Oran, l'Inspection du travail de la wilaya a organisé en son siège une journée d'étude consacrée à la sécurité et à la santé professionnelles, physiques et psychologiques des travailleurs. Ont pris part à cette rencontre des représentants de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), des organismes chargés de la prévention des risques professionnels, notamment l'Organisme de prévention des risques professionnels dans les activités du bâtiment et de l'hydraulique (OPREBATPH), l'Institut national de prévention des risques professionnels, la médecine du travail, ainsi que des experts juridiques.

A cette occasion, l'inspecteur du travail de la wilaya, Bouakkez Laradj, a indiqué que cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 1^{er} juillet prochain, vise principalement à ancrer la culture de la santé et de la sécurité sur les lieux de travail et à promouvoir les moyens de prévention des risques professionnels.

Il a précisé que cette campagne comprendra de nombreuses sorties de terrain conjointes entre les différents organismes concernés par la prévention des risques professionnels. Ces actions cibleront les entreprises économiques afin de les sensibiliser à l'importance de l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques en milieu professionnel. Il a également souligné que l'Inspection du travail d'Oran ambitionne de toucher le plus grand nombre possible d'employeurs et de travailleurs durant cette période.

Selon M. Bouakkez, la wilaya d'Oran a enregistré, jusqu'au début du mois de mai en cours, 11 accidents du travail mortels ayant coûté la vie à des ouvriers sur des chantiers de construction. Tous ces accidents seraient dus à la non-utilisation des équipements de protection individuelle et à la négligence des employeurs en matière de santé et de sécurité sur les lieux de travail.

De son côté, le directeur de l'agence d'Oran de la CNAS, Abdelkrim Djellat, a indiqué que

cette manifestation vise à renforcer la culture de la prévention ainsi que la sensibilisation aux droits et obligations liés à la santé et à la sécurité au travail, tout en protégeant la dignité du travailleur. Selon lui, la manifestation reflète l'engagement de l'Etat à renforcer sa dimension sociale à travers des politiques publiques destinées à protéger le travailleur, considéré comme un acteur central du développement.

A Sidi Bel-Abbes, le siège de la CNAS (agence de Sidi Bel-Abbes) a accueilli une journée d'étude d'information et de sensibilisation consacrée à la sécurité et à la santé professionnelles, physiques et psychologiques en milieu de travail, a indiqué la chargée de la communication de l'organisme, Fadia Oulhaçi.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale conjointe menée par les organismes chargés de la prévention des risques professionnels, la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative, ainsi que la Direction générale de l'Inspection du travail.

Mme Oulhaçi a expliqué que cette campagne vise avant tout à sensibiliser à l'importance de garantir un environnement de travail sûr, stable et sain. Elle a souligné que la préservation de la santé physique et mentale des travailleurs constitue un " droit constitutionnel et une responsabilité collective" partagée par l'ensemble des acteurs afin d'assurer une meilleure productivité et d'améliorer l'efficacité administrative et économique.

Les travaux de cette journée ont porté sur plusieurs axes, notamment les dimensions juridiques et constitutionnelles garantissant la protection des travailleurs, la responsabilité collective en matière de santé physique et psychologique, la coordination entre les organismes de prévention, la Fonction publique et l'Inspection du travail pour faire respecter les normes de sécurité, ainsi que l'impact positif de la santé mentale sur la productivité et la création d'un environnement de travail motivant.

A Aïn Temouchent, la même campagne a été lancée par l'agence locale de la CNAS en coordination avec l'Inspection du travail de la wilaya.

Le directeur de l'agence, Djamel Eddine Senhadji, a souligné que cette campagne vise principalement à renforcer les mécanismes de protection de la santé physique et psychologique des travailleurs dans leur environnement

professionnel, à travers la sensibilisation des employeurs et des partenaires sociaux aux mesures préventives à adopter pour préserver la sécurité et la santé des travailleurs.

Le directeur de l'Inspection du travail de la wilaya, Mokdad Ouardi, a quant à lui affirmé que cette initiative a pour objectif d'améliorer les performances professionnelles et de réduire les accidents du travail.

Il a rappelé l'importance accordée par l'Etat à la protection des travailleurs et à la préservation de leur santé et de leur sécurité.

A ce titre, le décret exécutif 91-05 fixe les règles générales de prévention et de protection applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail, notamment en ce qui concerne les conditions de confort, les installations sanitaires, l'hygiène des locaux et les mesures de prévention destinées à protéger les travailleurs contre les différents risques professionnels.

A Mascara, le lancement de la campagne a été marqué par le départ d'une caravane de sensibilisation à la prévention des risques professionnels. La première journée a été ponctuée par des expositions et des rencontres de sensibilisation organisées au siège de l'Inspection du travail, durant lesquelles des explications détaillées ont été fournies sur l'importance de la sécurité et de la santé au travail pour améliorer les performances et réduire les accidents ainsi que les pressions psychologiques. Ces activités ont suscité un vif intérêt de la part des représentants d'entreprises et des opérateurs économiques de la wilaya.

Le programme de cette caravane comprend également des visites de sensibilisation dans les entreprises publiques et privées ainsi que sur les chantiers de réalisation. Des conseils et orientations y seront dispensés sur les moyens de prévention des risques professionnels auxquels les travailleurs peuvent être exposés. Des journées portes ouvertes sont également prévues au siège et dans les antennes de l'Inspection du travail, ainsi qu'auprès des agences de la CNAS et de la CACOBATPH, autour du même thème, selon les déclarations à l'APS de l'inspectrice du travail de la wilaya, Missaoui Farida.

RE

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

APPRENDRE À GÉRER SON STRESS AVANT LE BACCALAURÉAT

Dans le cadre des actions destinées à accompagner les jeunes et à leur offrir un appui psychologique et pédagogique, le Centre des loisirs scientifiques d'Oran a mis en place une rencontre de sensibilisation et d'orientation au profit des candidats au baccalauréat, a indiqué la Direction de la jeunesse et des sports (DJS).

Par Kahina Baghdad

D'après cette même source, cette activité, organisée samedi soir sous le thème « Non au stress psychologique », a réuni une conférence et un atelier de motivation consacrés à la préparation mentale des élèves aux examens. Ces séances ont été animées par le docteur Cheikh Asri, qui a partagé avec les participants plusieurs conseils pratiques et recommandations leur permettant de mieux maîtriser leur stress, de développer leur confiance en eux et



d'optimiser leur concentration durant la phase de préparation à cette échéance scolaire majeure.

Cette action a été menée en collaboration avec le réseau « Mada » d'Oran et a bénéficié de la participation de nombreux jeunes leaders ayant contribué à l'animation des différentes activités programmées au cours de la soirée. Une intervention

de sensibilisation consacrée à la violence, à ses conséquences et à ses effets sur l'individu ainsi que sur la société a également été proposée, accompagnée de recommandations encourageant l'adoption de comportements positifs chez les jeunes.

La manifestation a aussi donné lieu à plusieurs ateliers interactifs et

exercices pratiques visant à réduire les tensions psychologiques et à promouvoir la pensée positive. L'ensemble s'est déroulé dans un climat éducatif fondé sur l'échange, la participation et la convivialité, afin d'offrir aux candidats un cadre psychologique stimulant et propice à la réussite à quelques jours de l'examen du baccalauréat.

Les organisateurs ont précisé que cette démarche s'inscrit dans une série d'actions destinées à soutenir les jeunes sur les plans moral et psychologique, dans le but d'améliorer leurs chances de réussite et d'excellence. Elle vise également à renforcer la diffusion des valeurs liées à l'équilibre personnel et à la préservation d'une bonne santé mentale auprès des élèves.

Il convient de rappeler que la wilaya d'Oran compte 33 156 candidats inscrits à l'examen du baccalauréat, session de juin 2026, parmi lesquels figurent 10 000 candidats libres et 49 candidats à besoins spécifiques. Les épreuves se dérouleront dans 104 centres d'examen. Plus de 12 000 encadreurs, composés d'enseignants et de personnels administratifs, seront mobilisés pour assurer le bon déroulement de cet examen, selon les chiffres communiqués par la Direction locale de l'éducation.

K.B

ORAN

LA PRODUCTION DE MIEL DEVRAIT DÉPASSER LES 400 QUINTAUX CETTE SAISON

Par Malek Gaya

La wilaya d'Oran prévoit de produire près de 413 quintaux de miel, toutes catégories confondues, au cours de la campagne agricole 2025-2026, selon les informations communiquées dimanche par la Direction des services agricoles (DSA). La responsable de la production animale au sein de la DSA, l'ingénieure en chef Sabrina Hireche, a expliqué que cette prévision repose principalement sur les précipitations enregistrées durant la saison actuelle. Ces conditions climatiques ont favorisé la croissance du couvert végétal, ressource essentielle pour les abeilles qui y puisent le nectar nécessaire à la fabrication du miel.

Elle a rappelé que la campagne agricole précédente s'était soldée par une récolte de 283,14 quintaux, alors que les estimations initiales

faisaient état d'un potentiel de près de 421 quintaux. Cette contre-performance s'expliquait essentiellement par la sécheresse qui avait affecté plusieurs régions et poussé de nombreux apiculteurs à transférer leurs ruches vers des zones plus riches en ressources mellifères et en pâturages naturels.

La filière connaît toutefois une dynamique encourageante dans la wilaya. Depuis le début de la campagne en cours, quelque 70 personnes ont suivi des formations dispensées par la Chambre d'agriculture d'Oran et le Centre de formation agricole de Misserghine. Encadrées par des spécialistes, ces sessions ont permis aux participants d'acquérir des connaissances techniques et des méthodes modernes destinées à améliorer aussi bien la quantité que la qualité de la production.

Selon les données fournies par la même source, le cheptel apicole de la wilaya compte actuellement 6.279 ruches. Parmi elles figurent 6.239 ruches

modernes équipées de caisses adaptées aux techniques actuelles d'élevage, contre 40 ruches traditionnelles utilisant encore des procédés ancestraux, notamment à partir de la plante connue sous le nom de « Kelkha ». L'activité apicole est surtout concentrée dans les zones montagneuses de la wilaya, particulièrement celles où abondent les jujubiers sauvages, appelés localement Sedra. Les vergers d'agrumes, notamment les orangeraiés, constituent également une source importante de nectar et participent largement à la production de miel dans la région. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture d'Oran a récemment lancé un programme scientifique consacré à l'amélioration du patrimoine génétique de l'abeille algérienne locale. Cette démarche ambitionne d'augmenter les rendements, d'élever la qualité du miel produit et de renforcer la résistance des abeilles aux conditions climatiques parfois difficiles observées dans plusieurs régions du pays.

M.G

DJELFA

RÉCEPTION DE DEUX OUVRAGES D'ART

Deux (2) ouvrages d'art réalisés dans le cadre du projet de dédoublement et de renforcement de la rocade-Est de la ville de Djelfa ont été récemment réceptionnés, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction locale des travaux publics.

Ces deux (2) ouvrages d'art contribueront à améliorer la fluidité du trafic sur l'axe de la rocade -Est de Djelfa, qui fait également l'objet d'un projet de modernisation et d'augmentation de sa capacité sur un linéaire de plus de 10 km, dont les travaux avancent à un rythme soutenu, a indiqué le directeur du secteur, Adel Lechheb.

Ce projet de modernisation de la rocade -Est de Djelfa devrait être réceptionné durant l'année en cours, a-t-il ajouté, assurant qu'il aura un impact notable sur la fluidité de la circulation des poids lourds en dehors du tissu urbain et

permettra de renforcer le réseau routier grâce à des raccordements avec les principaux axes nationaux, étant directement relié aux RN 1 et 46.

Inscrit au titre du programme de développement complémentaire, le projet de dédoublement de la rocade -Est de la ville de Djelfa a bénéficié d'une enveloppe de plus de 1,7 milliard de DA.

A noter que la Direction des travaux publics œuvre à l'achèvement de plusieurs projets inscrits au programme de développement complémentaire, au titre duquel le secteur a bénéficié d'une enveloppe de plus de 50 milliards de DA.

Dans ce cadre, un tronçon de 16 kilomètres du projet de dédoublement de la RN1, reliant Djelfa à Laghouat, a été récemment mis en service.

R.R

ILLIZI

LA PRÉVENTION DU HANTAVIRUS, THÈME D'UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION

Conformément aux consignes du ministère de la Santé visant à consolider la surveillance épidémiologique et à répondre aux infections émergentes, l'Établissement public hospitalier (EPH) d'Illizi a organisé une rencontre de formation et de sensibilisation consacrée à la lutte contre le hantavirus, a rapporté dimanche un communiqué de l'établissement.

Selon la même source, cette activité scientifique, encadrée par Mohamed Boutléli, directeur de l'EPH, s'inscrit dans le plan local de formation continue et d'actualisation des savoirs du personnel soignant, piloté par la direction locale de la santé et de la population (DSP). Le Dr Amira Bouldjadj, pneumologue spécialiste de la tuberculose, a animé cette session autour de différentes thématiques liées au hantavirus : voies de transmission, signes cliniques, dangers encourus, ainsi que les mesures prophylactiques et le contrôle de l'infection au sein des établissements de soins. Les échanges ont aussi porté sur les procédures d'application de l'instruction n°3 du 11 septembre 2025 concernant le transfert des patients d'un hôpital à un autre, ainsi que sur l'analyse de la situation épidémiologique actuelle, afin d'accroître la réactivité face à d'éventuelles crises sanitaires. Le communiqué conclut que cette journée dédiée au hantavirus – maladie transmise par les rongeurs – a permis de renforcer la veille épidémiologique et la prévention chez les professionnels de santé, d'améliorer la gestion de cas suspects potentiels et de s'adapter aux dynamiques épidémiologiques, suivant les préconisations du ministère de tutelle.

M.G

VENTE EN LIGNE

TEMU CONDAMNÉE À 200 MILLIONS D'EUROS PAR BRUXELLES

La Commission européenne a infligé une amende de 200 millions d'euros à la plateforme chinoise Temu, accusée d'avoir laissé circuler des produits « dangereux et illégaux » en Europe. Accusation fondée ou juste une guéguerre commerciale déguisée en opération de protection du consommateur ?

Par Rihab Taleb

Cette sanction est la plus lourde jamais prononcée dans le cadre du Digital Services Act. Elle marque un tournant dans la régulation des grandes plateformes de commerce en ligne. La décision de Bruxelles s'appuie sur une « enquête ouverte » en octobre 2024 et menée pendant près de deux ans. Les équipes de la Commission ont procédé à des achats tests, appelés mystery shopping, afin de vérifier la conformité des articles vendus sur Temu. Les résultats ont révélé qu'une proportion très élevée de chargeurs électriques n'a pas passé les tests de sécurité de base, tandis que de nombreux jouets pour bébés présentaient des risques graves, allant de la présence de substances chimiques interdites à des pièces détachables pouvant provoquer des étouffements. Dans certains cas, des bijoux contenaient des niveaux dangereux de cadmium, un métal lourd toxique pour la santé. La



Commission européenne reproche à Temu de ne pas avoir respecté ses obligations d'évaluation des risques prévues par le Digital Services Act. Trois failles majeures sont pointées : l'entreprise s'est appuyée sur des données trop générales, sans analyse spécifique à sa plateforme ; elle a sous-estimé la probabilité que les consommateurs européens soient exposés à des produits illégaux ; elle n'a pas pris en compte l'impact de ses algorithmes de recommandation et de ses programmes de promotion par

influenceurs, qui peuvent amplifier la diffusion de produits dangereux.

Le montant de 200 millions d'euros est la plus forte amende jamais infligée depuis l'entrée en vigueur du DSA en 2023. À titre de comparaison, le réseau social X avait été sanctionné à hauteur de 120 millions d'euros en décembre 2025 pour des manquements à la transparence. Temu, qui revendique environ 130 millions d'utilisateurs en Europe, est classée parmi les très grandes plateformes en ligne (VLOP), un statut qui implique des

obligations renforcées en matière de sécurité et de gestion des risques.

Temu dispose désormais d'un délai jusqu'au 28 août 2026 pour présenter un plan d'action détaillant les mesures correctives. Le Comité européen des services numériques rendra ensuite son avis, avant que la Commission n'adopte une décision finale et fixe un calendrier de mise en conformité. En cas de non-respect, des sanctions supplémentaires, sous forme d'astreintes financières, pourraient être imposées.

Dans un communiqué, Temu a contesté la décision, qualifiant l'amende de disproportionnée et affirmant qu'elle ne reflète pas l'état actuel de ses systèmes. La société assure avoir déjà mis en place des mesures pour renforcer son évaluation des risques et protéger ses utilisateurs. Elle dit vouloir continuer à travailler de manière constructive avec les régulateurs européens afin de développer une marketplace responsable.

Cette sanction envoie un message à l'ensemble des plateformes de commerce en ligne, notamment celles basées en Chine, qui connaissent une croissance rapide en Europe. Bruxelles entend rappeler que la sécurité des consommateurs est une priorité et que les grandes plateformes doivent assumer pleinement leurs responsabilités. Pour Henna Virkkunen, vice-présidente de la Commission chargée de la souveraineté technologique, les évaluations de risques sont la colonne vertébrale du DSA et ne peuvent être réduites à un exercice de pure forme.

R.T

MANAGEMENT

QUAND L'IA DEVIENT TROP CHÈRE POUR LES ENTREPRISES

Par Saïd Slimani

Longtemps dopées par des tarifs artificiellement bas, les entreprises découvrent aujourd'hui le vrai coût de l'IA. Entre l'explosion des usages liés aux agents autonomes, la pression croissante sur les infrastructures et la fin des subventions déguisées des géants du secteur, les directions informatiques cherchent désormais à optimiser chaque centime dépensé. Tour d'horizon d'une mutation profonde qui redistribue les cartes du marché.

Pendant plusieurs années, les entreprises ont bénéficié d'une forme de générosité calculée de la part des grands acteurs de l'intelligence artificielle. OpenAI et ses concurrents avaient délibérément fixé leurs prix en dessous de leur prix de revient, acceptant de vendre à perte pour accélérer l'adoption de leurs technologies. Cette stratégie, que Kevin Simback, de l'incubateur Delphi Labs, résume par la formule d'« intelligence subventionnée », a permis à des millions d'utilisateurs et d'organisations de s'initier à l'IA générative dans des conditions financières favorables. Mais cette période de grâce tire désormais à sa fin.

Un à un, les acteurs dominants du secteur ont réajusté leurs barèmes pour les aligner sur les coûts réels engendrés par le fonctionnement de leurs modèles. Ce mouvement de réévaluation tarifaire coïncide avec une transformation profonde de la manière dont l'IA est utilisée. Autrefois cantonnée à répondre à des questions ou générer des textes, elle prend aujourd'hui la forme d'agents autonomes — des programmes capables de planifier, d'agir et d'enchaîner des opérations complexes sans intervention humaine constante. Pour accomplir une seule tâche, ces agents se fragmentent en plusieurs entités parallèles, chacune chargée d'un sous-objectif précis, le tout orchestré et validé par d'autres couches logicielles. Cette architecture démultiplie mécaniquement la consommation de « tokens », l'unité qui sert de base à la facturation des services d'IA. Là où une

simple requête à ChatGPT en mobilise quelques centaines, un workflow agentique peut en consommer des dizaines de milliers.

Ce phénomène s'inscrit dans un contexte de tension généralisée sur les ressources informatiques. Les centres de données, déjà saturés, peinent à répondre à une demande qui croît plus vite que les capacités disponibles. Les fabricants de semi-conducteurs ne parviennent pas à livrer des puces en quantité suffisante. Résultat : l'accès aux infrastructures nécessaires pour faire tourner ces modèles devient structurellement plus onéreux. « En particulier chez les développeurs, le coût d'utilisation de l'IA pour la programmation a augmenté de façon exponentielle », constate Mark Barton, de la société d'accompagnement numérique Omniux. Pour l'ensemble des modèles de référence, les prix « commencent à s'envoler », insiste-t-il.

Face à cette réalité économique inédite, certaines entreprises remettent en question leur stratégie de déploiement de l'IA. Des enseignes aussi connues que Target, Starbucks ou Uber ont commencé à interroger la pertinence de certains usages. « Dans certains cas, le coût dépasse celui d'un salarié au bout d'un ou deux mois, parce que l'outil est utilisé sans discernement », décrit Jack Gold, président du cabinet J.Gold Associates. Même Meta, qui avait été présentée en début d'année comme le champion du « tokenmaxxing » — ce mouvement qui érige la consommation maximale de tokens en indicateur de productivité — a récemment mis le frein. Son directeur technique, Andrew Bosworth, a rappelé dans un mémo interne relayé par le Wall Street Journal que le recours à l'IA devait toujours être justifié par un besoin réel.

Pour autant, la réponse des entreprises n'est pas de tourner le dos à l'intelligence artificielle, mais de la consommer autrement. L'une des pistes les plus explorées est le recours aux modèles dits « open weights », librement téléchargeables, dont l'utilisation ne nécessite que l'achat de puissance de calcul, sans abonnement ni paiement à l'usage.

Parallèlement, les petits modèles de langage — les SLM, pour « small language models » — gagnent du terrain face aux grands modèles qui servent de base à des plateformes comme ChatGPT, Claude ou Gemini. Ces SLM présentent l'avantage de pouvoir fonctionner sur des serveurs locaux, voire directement sur un ordinateur, ce qui permet d'éviter entièrement la facture liée aux infrastructures cloud.

Une autre approche consiste à décomposer les requêtes complexes en étapes distinctes, en confiant chacune à un modèle différent, calibré pour ce type précis de traitement. Adrian Balfour, du cabinet de conseil numérique Enverso, chiffre l'impact de cette stratégie : là où un grand modèle généraliste coûte environ quinze dollars par million de tokens, l'assemblage de petits modèles spécialisés peut faire descendre ce coût à cinq centimes, soit une réduction de l'ordre de trois cents fois. Ces arbitrages ont une conséquence structurelle importante : à mesure que les modèles deviennent interchangeables et que la performance brute cesse d'être le seul critère de choix, c'est la couche de coordination et d'orchestration — les plateformes qui permettent de sélectionner, combiner et superviser les agents — qui capte de plus en plus de valeur.

Ce rôle est aujourd'hui disputé entre des startups agiles et des géants du cloud comme Amazon, dont la plateforme Bedrock permet déjà de naviguer entre une multitude de modèles. Les concepteurs d'IA eux-mêmes ne sont pas en reste : Anthropic propose ainsi, aux côtés de ses modèles haut de gamme, une option économique baptisée Haiku, tout comme OpenAI et Google déclinent leurs propres gammes tarifaires. Pour John Belton, gérant au sein de la société d'investissement Gabelli Funds, cette rationalisation ne menacera pas pour autant le leadership des grands noms de l'IA. « Les utilisateurs les plus avancés seront toujours prêts à payer pour accéder au meilleur », estime-t-il. « Et le gâteau ne fait que grossir. »

S.S

GUERRE DU GOLFE

L'IRAN MENACE DE REPRÉSAILLES MILITAIRES TOUTE INGÉRENCE AU DÉTROIT D'ORMUZ

La marine du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) iranien a fait savoir samedi que toute implication des États-Unis dans la "conduite" du détroit d'Ormuz déclencherait une "riposte militaire" immédiate et déterminée.

Par Karim Akli Daoudi

D'après des enregistrements diffusés par une chaîne de radio maritime nationale, remis à Xinhua par des marins à bord de bâtiments retenus près de la route maritime essentielle, la marine du CGRI aurait adressé une mise en garde aux navires évoluant dans le golfe Persique et le golfe d'Oman. Elle leur aurait précisé que le détroit d'Ormuz demeure fermé et que le passage n'est permis qu'avec l'avis de la marine du CGRI et via les trajets indiqués par la République islamique d'Iran.

Le message précise aussi que tout manquement aux consignes mettrait sérieusement en péril la sécurité en mer.



Lors de l'annonce, la marine du CGRI a également signalé qu'elle surveillait toute manœuvre de la marine américaine destinée à intervenir dans "la conduite" du détroit d'Ormuz ou à perturber le trafic, en affirmant que cela provoquerait une action militaire stricte.

Plus tôt, le président américain Donald Trump avait annoncé vendredi son intention de lever le blocus américain visant les navires iraniens dans le détroit d'Ormuz.

Toutefois, un avis publié le même jour par le Centre d'information maritime conjoint (JMCC), relayé par les Opérations commerciales maritimes du Royaume-Uni, a indiqué que le blocus américain imposé aux ports iraniens reste toujours appliqué et que les navires n'ont pas le droit d'entrer ni de quitter les ports iraniens.

KAD

NIGERIA

UN ANCIEN PORTE-PAROLE DE L'ARMÉE KIDNAPPÉ

Un ancien directeur de l'information et porte-parole de l'armée de Nigeria et son épouse ont été enlevés samedi dans l'État de Katsina, au nord-ouest du pays, selon un rapport de sécurité et une source locale.

Le général à la retraite Rabe Abubakar et sa femme auraient été enlevés par des membres de groupes criminels spécialisés dans les enlèvements contre rançon.

Un porte-parole de la police de Katsina, Abubakar Aliyu, a déclaré aux médias locaux que le couple avait été enlevé par des "bandits".

L'État de Katsina est l'un des nombreux États du nord-ouest et du centre du Nigeria où des bandes criminelles, qualifiées de "bandits" par la population locale et les forces de sécurité, enlèvent des voyageurs sur les routes, pillent des villages, kidnappent des habitants et saquent des maisons avant de les incendier.

Une source sécuritaire a indiqué que M. Abubakar et son épouse, conduits par leur chauffeur, se rendaient de sa ville natale de Matazu à un mariage dans la capitale de l'État, Katsina, située à environ 90 kilomètres, lorsqu'ils ont été victimes d'une embuscade.

Des hommes armés les ont attaqués vers 11h00 (heure locale), "kidnappant l'ancien directeur de l'information de la Défense, Rabe Abubakar, et son épouse", selon un rapport de sécurité.

"Ils ont également blessé par balle son chauffeur", est-il précisé. Selon les médias locaux, il a pu s'échapper et est actuellement soigné à l'hôpital.

M. Abubakar a été porte-parole de la Défense du Nigeria d'août 2015 à mars 2017, avant de prendre sa retraite.

RI

GHAZA

PRÈS DE 1.000 PALESTINIENS TOMBÉS EN MARTYRS DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU CESSEZ-LE-FEU

Au moins 929 Palestiniens sont tombés en martyrs dans la bande de Gaza depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu annoncé le 10 octobre 2025, rapporte dimanche l'agence palestinienne d'information, citant des sources médicales. Les mêmes sources ont indiqué que le bilan comprend 247 enfants et 191 femmes, précisant qu'avril 2026 a été le mois le plus meurtrier depuis l'entrée en vigueur de l'accord fragile du cessez-le-feu, avec environ 117 martyrs enregistrés, contre 79 en mars. Elles ont ajouté que les bombardements et le nombre de victimes ont continué d'augmenter au cours du mois de mai.

Les responsables médicaux ont également mis en garde contre la détérioration de la situation sanitaire dans l'enclave palestinienne.

Selon eux, les pénuries de médicaments, de matériel médical et d'équipements essentiels compliquent la prise en charge des malades et des blessés et accentuent les difficultés auxquelles sont confrontés les établissements de santé.

Depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza, de nombreuses organisations humanitaires internationales alertent régulièrement sur les conséquences du conflit pour les infrastructures sanitaires, confrontées à des dommages importants, à des pénuries de fournitures médicales et à une demande croissante de soins d'urgence.

RI

13 MEMBRES DU PERSONNEL DE SANTÉ BLESSÉS DANS UNE NOUVELLE FRAPPE SIONISTE

Une frappe sioniste près d'un hôpital de Tyr, dans le sud du Liban, a blessé dimanche 13 membres du personnel, a annoncé le ministère libanais de la Santé, alors que l'entité sioniste intensifie ses frappes et opérations terrestres dans la région.

"L'ennemi (sioniste) a lancé un raid aérien dans les environs de l'hôpital Hiram à Tyr, blessant 13 membres du personnel de l'hôpital et causant d'importants dégâts", a indiqué le ministère dans un communiqué, appelant "la communauté internationale à mettre un terme à l'escalade et à l'extension des attaques (sionistes)".

Samedi, une agence des Nations unies a dénoncé le "nombre effroyable de morts et de blessés" auquel est confronté le personnel de santé au Liban durant la trêve, théoriquement en vigueur depuis le 17 avril dernier. Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), 36 attaques contre des professionnels de santé ont été recensées, faisant 27 martyrs et 80 blessés depuis l'annonce du cessez-le-feu.

Entre le 25 et le 29 mai, trois incidents touchant les services de santé ont été signalés, faisant un martyr et trois blessés parmi les professionnels de santé, a indiqué l'agence onusienne dans son dernier rapport.

Cela porte à 182 le nombre total d'attaques contre les services de santé depuis le 2 mars, faisant 125 martyrs et 311 blessés, a précisé l'agence.

RI

VIETNAM

PRÈS DE 10.000 PRISONNIERS BIENTÔT LIBÉRÉS DANS LE CADRE D'UNE AMNISTIE

Le Vietnam a annoncé samedi la libération prochaine de près de 10.000 prisonniers, dont des étrangers, dans le cadre d'une amnistie destinée à marquer notamment les récentes élections législatives.

Début juin, 9.950 détenus seront libérés dans le cadre de l'amnistie de cette année, selon un document signé par le secrétaire général du Parti communiste vietnamien et président du pays Tô Lâm.

Cette mesure vise à marquer "le succès du Congrès du Parti communiste (organisé tous les cinq ans, ndr) et des élections à l'Assemblée nationale", a déclaré samedi le

vice-ministre de la Sécurité publique, Lê Văn Tuyen, lors d'une conférence de presse.

En mars, le Vietnam a organisé des élections à l'Assemblée nationale, son principal organe législatif, qui sert principalement à ratifier les décisions du Parti communiste au pouvoir.

Parmi les détenus qui seront libérés le mois prochain figurent 63 étrangers, dont 56 hommes et sept femmes "de différentes nationalités", a précisé M. Tuyen.

L'an dernier, plus de 22.000 prisonniers avaient été libérés, un record sur une seule année, à l'occasion du 50^e anniversaire de

la chute de Saïgon et du 80^e anniversaire national.

Depuis 2009, environ 118.000 prisonniers ont bénéficié d'une libération anticipée.

Les prisonniers condamnés pour "tentative de renversement" du gouvernement ou pour "terrorisme" ne peuvent prétendre à une libération, conformément à la législation vietnamienne.

Selon de précédents rapports du ministère de la Sécurité publique, plus de 190.000 personnes étaient incarcérées à travers le pays.

RI

A QUELQUES JOURS DU MONDIAL 2026 DE FOOTBALL LE WEB POLLUÉ PAR DES MILLIERS DE FAUX SITES DE LA FIFA

À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du Monde 2026, les cybercriminels sont déjà à l'œuvre. Des milliers de faux sites imitant le portail officiel de la FIFA, des plateformes de streaming illégales et des arnaques de billetterie circulent déjà sur le web dans le but de piéger les supporters et détourner leurs données personnelles ou financières.

Par Yakout Abina

La Coupe du Monde de football 2026 n'ouvrira ses portes que le 11 juin prochain. Pourtant, l'événement est déjà exploité par des cybercriminels. Selon les chercheurs de Group-IB, une société spécialisée dans la cybersécurité, une multitude de sites frauduleux imitant le portail officiel fifa.com ont été mis en ligne. Or, c'est via ce site que les supporters doivent acheter leurs billets pour assister aux rencontres. Ces imitations visent à tromper les internautes et à détourner leurs données personnelles ou financières, alertent les experts.

Les chercheurs ont identifiés plus de 4 300 sites frauduleux qui ont été créés depuis août 2025. Ces plateformes imitent avec une précision inquiétante le portail officiel fifa.com, reproduisant la page de connexion, l'identité visuelle, les logos et même un widget Google Traduction pour renforcer la crédibilité. Déclinés en 11 langues, ces faux sites illustrent l'ampleur d'une opération internationale visant à piéger les supporters en quête de billets pour les matchs.

La stratégie employée par les cybercriminels est classique, mais redoutablement efficace. Dès qu'un internaute accède à l'un de ces faux



sites, une fenêtre pop-up s'affiche, vantant des offres de billets à des prix cassés. Des places officiellement vendues plusieurs milliers d'euros y sont proposées pour seulement 60 euros. Pour accentuer la pression et pousser les victimes à acheter sans réfléchir, les pirates ajoutent un compte à rebours, laissant croire que le stock de billets est limité. Une technique de manipulation éprouvée, qui joue sur l'urgence et la rareté pour piéger les supporters.

Les réseaux sociaux comme appât

Les cybercriminels ne manquent pas d'imagination pour attirer leurs victimes. Sur Facebook, des annonces sponsorisées redirigent les internautes vers de faux sites de billetterie. Une fois engagés dans le processus d'achat, les supporters sont invités à saisir leurs identifiants FIFA. Ces données permettent en-

suite aux pirates d'accéder aux véritables comptes et de dérober d'éventuels billets déjà achetés. La cible est ensuite orientée vers un faux formulaire de paiement, conçu pour collecter des informations sensibles, nom, adresse, numéro de téléphone et coordonnées bancaires, combinant à la fois vol d'identité et fraude financière. Afin de propager ces sites frauduleux, les escrocs ont misé sur une diffusion massive de publicités sponsorisées sur Facebook. Les chercheurs de Group-IB ont constaté qu'un seul annonceur était à l'origine de cette campagne. Mais l'arnaque ne s'arrête pas là, elle circule également sur Telegram et WhatsApp. Plus inquiétant encore, certains de ces faux sites parviennent à s'insérer dans les vrais résultats de recherche de Google, apparaissant aux côtés du site officiel de la FIFA pour des requêtes liées à la billetterie. Derrière cette vaste campagne de fraude, L'en-

quête révèle l'existence de quatre groupes criminels distincts, opérant simultanément et ciblant les internautes attirés par la Coupe du Monde de football. Selon le rapport, certaines de ces plateformes ont déjà piégé plus de 47 400 victimes, pour des pertes estimées entre 71 et 474 millions de dollars. Group-IB prévient que les pertes totales de cette immense campagne de fraude, pourraient rapidement atteindre des milliards de dollars.

L'arnaque à portée de tous

Parallèlement, les enquêteurs ont également révélé l'existence d'un autre écosystème frauduleux. Celui-ci repose sur des plateformes de streaming illégales, qui promettent aux internautes un accès gratuit ou payant aux matchs en direct. Derrière ces façades numériques se cachent également des boutiques de merchandising contrefait et des sites de paris frauduleux. Ces dispositifs ne se contentent pas de tromper les passionnés de sport, ils participent à une stratégie plus large de collecte de données personnelles. Selon Group-IB, près de 130 000 fichiers contenant des références FIFA ont été identifiés. Plus inquiétant encore, pas moins de 2 513 paires d'identifiants FIFA circulent déjà sur des marchés du dark web, proposées entre 5 et 50 dollars l'unité. Avant de découvrir toutes ces opérations cybercriminelles, les chercheurs ont identifiés sur des forums clandestins des outils prêts à l'emploi. On y trouve des kits de phishing (pour voler des mots de passe), des bots automatiques qui achètent des billets en masse, et des modèles d'e-mails trompeurs. Ces outils sont vendus par un groupe qui se fait appeler « Dark Web Kit Seller ». Grâce à eux, n'importe qui peut lancer une arnaque FIFA, même sans savoir coder ou avoir de compétences techniques.

Y.A

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE S'ATTAQUE À L'ENFANCE DES PRODUITS AUDIOVISUELS POUR ENFANTS CRÉÉS PAR DES ROBOTS

Par Salim Nait Ouguelmim

Trois projets destinés à la jeunesse. Un feu vert obtenu en à peine deux mois. Et une promesse de transformation profonde des méthodes de travail dans l'industrie du cinéma et de la télévision. C'est en substance ce qu'Amazon MGM Studios a dévoilé mercredi lors de la plus grande conférence annuelle consacrée à l'essor de l'intelligence artificielle générative dans le secteur audiovisuel.

Le géant américain, issu du rachat du légendaire studio MGM par le numéro un mondial du commerce en ligne, a officiellement annoncé le lancement d'un dispositif inédit baptisé GenAICreators' Fund. L'objectif affiché est ambitieux : mettre à disposition des réalisateurs et autres professionnels de la création un arsenal d'outils numériques fondés sur l'intelligence artificielle, afin de leur permettre de mener à bien leurs projets dans des fenêtres de temps considérablement réduites par rapport aux standards habituels de l'industrie.

Concrètement, trois séries à destination du jeune public ont d'ores et déjà reçu l'approbation nécessaire pour passer en production. Il s'agit de PunkyDuck, porté par le cinéaste mexicain Jorge Gutiérrez, de Diana Music Hunters, imaginé par Albie Hecht, et de Cupcake & Friends, développé par les équipes de BuzzFeed Studios. Pour les créateurs impliqués, cette rapidité d'exécution

tient presque du prodige. Jorge Gutiérrez en témoigne avec un enthousiasme non dissimulé. Celui qui consacre d'ordinaire jusqu'à deux années entières à la seule élaboration d'un épisode pilote confie avoir entamé les démarches le 7 mars, pour se voir accorder son feu vert quelques semaines à peine plus tard. Pour illustrer l'étrangeté de cette expérience, le réalisateur recourt à une métaphore pour le moins frappante : concevoir un projet avec l'IA et en obtenir l'approbation aussi vite, dit-il, c'est comme si l'on vous remettait directement le nouveau-né sans avoir eu à traverser neuf mois de grossesse. Une façon imagée de souligner le caractère proprement inédit de ce raccourcissement radical du processus créatif.

Mais l'initiative d'Amazon MGM ne se résume pas à une simple accélération des cadences. Elle soulève des questions bien plus larges sur la place de la technologie dans la chaîne de création artistique. À Hollywood, où les angoisses liées à l'automatisation des métiers du spectacle ne se sont jamais vraiment dissipées depuis les grandes grèves des scénaristes et des acteurs de 2023, l'annonce a immédiatement ravivé les craintes. Auteurs, comédiens et techniciens redoutent depuis plusieurs années que l'IA ne finisse par les supplanter, réduisant les créateurs humains à de simples superviseurs de machines capables de générer du contenu en quelques instants.

Face à ces inquiétudes, Albert Cheng, directeur des AI Studios au sein d'Amazon MGM

Studios, a tenu à apporter une réponse nuancée. Loin de balayer les préoccupations du revers de la main, il a choisi d'inverser la perspective : selon lui, l'intelligence artificielle n'est pas une menace pour l'emploi dans l'industrie, mais potentiellement un formidable moteur de création de nouvelles opportunités. En abaissant les coûts de production et en comprimant les délais de développement, la technologie rendrait économiquement viables des projets qui n'auraient jamais vu le jour autrement, multipliant ainsi les occasions de travail pour les professionnels du secteur plutôt que de les en priver.

Néanmoins, ce même dirigeant n'a pas esquivé les risques inhérents à un usage non maîtrisé de ces outils. Il a reconnu ouvertement le caractère « addictif » de l'intelligence artificielle générative, susceptible d'encourager une forme de passivité intellectuelle chez ses utilisateurs. Son appel à la vigilance, adressé directement aux créateurs, résonne comme un avertissement : si la technologie peut libérer du temps et de l'énergie, elle ne doit jamais dispenser de penser. Continuer à exercer son esprit critique, à interroger ses propres choix esthétiques et narratifs, à refuser la facilité — telle est, selon lui, la condition sine qua non pour que l'IA reste un outil au service de l'art, et non l'inverse. Une mise en garde d'autant plus significative qu'elle émane de l'un des principaux architectes de cette révolution en cours.

S.N.O

MÉTÉORES ET MÉTÉORITES

CES GROS CAILLOUX AU DESSUS DE NOS TÊTES



Samedi à 14h06 locales, un météore a explosé à 64 kilomètres d'altitude entre le Massachusetts et le New Hampshire avec une énergie de 300 tonnes de TNT. Les détonations ont fait trembler les maisons sans faire de blessé. L'incident rappelle une évidence oubliée : la Terre vit sous un bombardement continu, déjà raconté par l'histoire et la science-fiction.

Par Chaimaa Sadou

En quelques mots, la dépêche de la Nasa est simple. Un corps rocheux filant à 120 000 km/h s'est fracturé au-dessus de la Nouvelle-Angleterre. Jennifer Dooren, porte-parole de l'agence, précise qu'il ne s'agissait ni d'un satellite ni d'un débris humain mais d'un objet naturel isolé, sans lien avec une pluie d'étoiles filantes. L'énergie libérée, équivalente à 300 tonnes de TNT, explique le bang supersonique entendu à des dizaines de kilomètres. De quoi faire de cet événement un prétexte parfait pour reposer une question plus large.

Des mots et des précisions utiles

Il faut d'abord s'entendre sur les mots. Beaucoup de gens confondent astéroïde, météore et météorite. Or, la différence est simple et importante. Un astéroïde est un rocher céleste, souvent métallique, qui tourne autour du Soleil, principalement entre Mars et Jupiter. Ils peuvent être énormes : le plus gros, Cérès, fait près de 1 000 kilomètres de diamètre. Un météoroïde est plus petit, de la taille d'un grain de poussière à quelques dizaines de mètres. Lorsqu'un météoroïde entre dans l'atmosphère terrestre à plus de 40 000 km/h, la friction le chauffe et il devient lumineux : on appelle ce phénomène un météore (l'étoile filante que l'on voit la nuit). Si l'objet est suffisamment gros pour ne pas se consumer complètement et qu'un fragment atteint le sol, ce fragment devient une météorite. Ainsi, un astéroïde qui tombe sur Terre ne s'appelle plus astéroïde : il devient d'abord un météore, puis ses débris deviennent des météorites. Le bolide américain n'a laissé aucune météorite : il s'est entièrement consumé en haute altitude.

lante que l'on voit la nuit). Si l'objet est suffisamment gros pour ne pas se consumer complètement et qu'un fragment atteint le sol, ce fragment devient une météorite. Ainsi, un astéroïde qui tombe sur Terre ne s'appelle plus astéroïde : il devient d'abord un météore, puis ses débris deviennent des météorites. Le bolide américain n'a laissé aucune météorite : il s'est entièrement consumé en haute altitude.

Quand le soleil se voilà durant des années

La Terre a déjà été frappée, et durement. Il y a 66 millions d'années, un astéroïde d'environ 12 kilomètres de diamètre, que les scientifiques appellent souvent l'astéroïde de Chicxulub (du nom du cratère qu'il a creusé), s'est abattu dans l'actuel Yucatán au Mexique. Attention : cet objet n'était pas une météorite au moment de l'impact, car une météorite est un fragment arrivé au sol. L'astéroïde lui-même a été vaporisé sur place. Le cratère de Chicxulub mesure 180 kilomètres de diamètre. L'impact a libéré une énergie un milliard de fois supérieure à la bombe d'Hiroshima, projeté des poussières qui ont voilé le soleil pendant des années et provoqué l'extinction de 75 % des espèces, dont les dinosaures non aviens. Cette théorie, confirmée par des forages internationaux (qui ont retrouvé une couche d'iridium, un métal rare venu de l'espace), reste la référence.

Plus près de nous, le 30 juin 1908, la taïga de la Toungouska en Sibérie a été soufflée. Un objet de 50 à 80 mètres (probablement un météoroïde, pas un astéroïde, car trop petit) a explosé à environ 8 kilomètres d'altitude avec une puissance estimée entre 10 et 15 mégatonnes de TNT. Sur 2 000 kilomètres carrés, 80 millions d'arbres ont été couchés comme des allumettes. Aucun cratère, aucune victime humaine grâce à l'isolement du lieu. Le bruit a été entendu à 1 500 kilomètres. Aujourd'hui encore, les scientifiques débattent de sa nature exacte, mais tous s'accordent sur l'incroyable déflagration.

Le 15 février 2013, c'est une ville qui a été touchée. Au-dessus de Tcheliabinsk, en Russie, un météoroïde de 20 mètres et 12 000 tonnes est entré à 65 000 km/h. Il a explosé à 30 kilomètres d'altitude avec 500 kilotonnes de TNT, soit trente fois Hiroshima. L'onde de choc a brisé les vitres de 3 000 immeubles et blessé plus de 1 200 personnes, presque toutes par des éclats de verre. Aucun mort, mais un coût d'un milliard de roubles. Cet événement, parfois appelé « météorite de Chelyabinsk », a surpris le monde entier et a accéléré les programmes de surveillance. D'autres chutes ont laissé des traces, comme le cratère Barringer en Arizona, formé il y a 50 000 ans par une météorite de fer d'environ 50 mètres, ou la météorite d'Hoba en Namibie, un bloc de 60 tonnes toujours posé là où il est tombé, visible par les touristes.

Ces événements ne sont pas rares. La Nasa recense chaque année une trentaine de bolides d'une énergie supérieure à une kilotonne. Les objets de la taille de Tcheliabinsk arrivent environ tous les soixante ans, ceux de la taille de la Toungouska tous les quelques siècles. Les plus gros sont suivis. Début 2026, plus de 36 000 astéroïdes géocroiseurs (dont l'orbite croise celle de la Terre) sont catalogués. Aucun ne menace notre planète dans les cent prochaines années, rassure la Nasa. Mais l'histoire nous apprend que la surprise reste possible.

Comment s'en prémunir ?

Que peut-on faire pour ne pas en être victime ? D'abord, voir venir. Des télescopes automatisés comme Pan-STARRS à Hawaï et ATLAS surveillent le ciel chaque nuit. En 2027, le télescope spatial NEO Surveyor de la Nasa complètera la carte. Ensuite, dévier. Le 26 septembre 2022, la mission DART a percuté Dimorphos, petite lune de l'astéroïde Didymos, et a raccourci son orbite de 32 minutes. La preuve qu'un impact cinétique fonctionne. L'Agence spatiale européenne a lancé Hera en octobre 2024 pour

analyser le cratère laissé par DART et affiner les futures déviations. D'autres méthodes existent sur le papier : tracteur gravitationnel (un vaisseau utiliserait sa simple masse pour dévier l'astéroïde), peinture blanche pour changer la pression solaire, ou, en dernier recours, une explosion nucléaire loin de la Terre – solution envisagée uniquement pour des objets très gros et très menaçants. Enfin, se préparer. L'ONU a créé en 2013 le réseau international d'alerte aux astéroïdes. L'objectif n'est pas d'empêcher toutes les chutes – les petits objets comme celui du Massachusetts passeront toujours – mais d'éviter la surprise de Tcheliabinsk. Des applications mobiles permettent même à un particulier de signaler un bolide. La vigilance est l'affaire de tous.

Ce scénario hante la culture populaire parce qu'il est crédible. Au cinéma, Meteor (1979) ouvrait la voie, puis Armageddon de Michael Bay et Deep Impact de Mimi Leder (1998) ont montré deux visions opposées, l'une héroïque, l'autre politique. Lars von Trier avec Melancholia (2011) a filmé la fin intime du monde. Plus récemment, Don't Look Up d'Adam McKay (2021) a transformé la menace en satire du déni climatique, rappelant que l'humanité peine parfois à regarder le danger en face. En littérature, Le Marteau de Dieu d'Arthur C. Clarke (1993) décrit précisément une mission de déviation, Lucifer's Hammer de Larry Niven et Jerry Pournelle (1977) raconte l'effondrement après un impact, et dès 1910 La Mort de la Terre de J.-H. Rosny aîné imaginait l'humanité face à un ciel hostile.

Les météores ne sont pas qu'un spectacle lumineux : certains ont marqué l'histoire par leur violence. La science nous rappelle que la menace existe toujours, même si aucun astéroïde majeur ne vise la Terre dans les cent prochaines années. La surveillance internationale et les missions de déviation offrent des moyens concrets de protection. La vigilance scientifique reste aujourd'hui notre meilleure arme face aux menaces célestes.

JOURNÉE MONDIALE SANSTABAC

UN COMBAT ESSENTIEL POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Instituée en 1987 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la Journée mondiale sans tabac, célébrée chaque 31 mai, vise à sensibiliser le public aux effets mortels du tabagisme actif et passif. Le tabac, sous toutes ses formes, contient plus de 7 000 substances chimiques, dont 250 sont toxiques ou cancérigènes.

Par Ikram Haou

Il provoque plus de 22 000 décès par jour dans le monde, soit un décès toutes les quatre secondes, et réduit l'espérance de vie d'au moins dix ans chez les fumeurs réguliers. Le tabagisme est impliqué dans près de trois millions de décès cardiovasculaires chaque année. Il multiplie par deux le risque d'accident vasculaire cérébral (AVC) et par quatre celui de cardiopathie, même à raison d'une seule cigarette par jour. Il est également responsable de plus de dix types de cancers, de nombreuses pathologies ORL ainsi que de graves complications fœtales et néonatales.

Le tabagisme constitue aujourd'hui la première cause évitable de mortalité à l'échelle mondiale. Face à cette épidémie, l'OMS a instauré la Journée mondiale sans tabac afin de rappeler les risques sanitaires liés à la consommation de tabac, quelle que soit la quantité consommée ou la forme du produit. Cette synthèse vise à regrouper les principales données épidémiologiques et physiopathologiques diffusées par l'organisation afin de mesurer l'ampleur des dommages causés par le tabac sur l'organisme humain.

Selon les rapports et fiches d'information publiés par l'OMS à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, les données retenues portent sur la composition chimique des produits du tabac, la mortalité qui leur est attribuable, les pathologies cardiovasculaires, cancéreuses et ORL, ainsi que sur les complications obstétricales. L'analyse est descriptive et s'appuie sur les statistiques mondiales actualisées par l'organisation.

Toxicité et mortalité globale

Les produits du tabac, fumés ou non, renferment plus de 7 000 substances chimiques, dont au moins 250 sont toxiques et 70 cancérigènes. Le tabagisme actif ainsi que l'exposition passive causent plus de 22 000 décès par jour, soit un décès toutes les quatre secondes. L'espérance de vie des fumeurs est réduite d'au moins dix ans.



Pathologies cardiovasculaires

Le tabac est responsable d'environ trois millions de décès cardiovasculaires chaque année. Il multiplie par deux le risque d'accident vasculaire cérébral et par quatre celui de cardiopathie. Même la consommation d'une seule cigarette par jour expose à la moitié du risque cardiovasculaire encouru par un fumeur consommant vingt cigarettes quotidiennement. La fumée de tabac endommage les artères, favorise l'athérosclérose, la thrombose, l'infarctus du myocarde ainsi que la gangrène pouvant conduire à une amputation.

Cancers et affections ORL

Le tabac, qu'il soit fumé ou non, favorise l'apparition de cancers de la bouche, des lèvres, du pharynx, du larynx et de l'œsophage, ainsi que de plus de dix autres localisations, notamment le poumon, le rein, le foie, le pancréas, l'estomac, les ovaires, la vessie, le sein, l'utérus chez les femmes porteuses du HPV et la leucémie myéloïde aiguë. Les traitements de ces cancers entraînent souvent de lourdes séquelles, telles que la trachéostomie, la perte du goût ou encore des déformations importantes du visage. Le tabac sans fumée contient, à lui seul, 28 substances cancérigènes spécifiques.

Risques obstétricaux et néonataux

Le tabagisme maternel ainsi que l'exposition passive augmentent les risques de fausse couche, de mort fœtale, de grossesse extra-utérine,

d'accouchement prématuré et de faible poids à la naissance. Le monoxyde de carbone et la nicotine altèrent l'oxygénation du fœtus ainsi que le développement placentaire, exposant l'enfant à des complications chroniques pouvant se manifester à l'âge adulte.

D'après les recommandations de l'OMS, plusieurs mesures figurent parmi les plus efficaces pour réduire la consommation de tabac. L'augmentation des taxes et des prix constitue l'un des moyens les plus performants, notamment auprès des jeunes et des personnes à faibles revenus. L'instauration d'un emballage standardisé accompagné d'avertissements sanitaires illustrés permet également de réduire l'attractivité des produits du tabac. L'interdiction totale de fumer dans les lieux publics et sur les lieux de travail contribue à limiter le tabagisme passif. À cela s'ajoutent l'interdiction de la publicité et de la promotion des produits du tabac, ainsi que la mise en place de programmes d'accompagnement comprenant des consultations gratuites, des traitements de substitution nicotinique et des médicaments destinés à aider les fumeurs à arrêter. Enfin, une législation stricte visant à empêcher la vente de produits du tabac aux mineurs constitue un levier important pour parvenir à une génération sans tabac.

Le Brésil, la Turquie, l'île Maurice et les Pays-Bas figurent parmi les pays les plus avancés dans ce domaine, ayant mis en œuvre avec succès l'ensemble des six mesures recommandées par l'OMS. Ces

États ont adopté des politiques rigoureuses, notamment l'interdiction de la publicité, l'augmentation des taxes et la mise en place de programmes gratuits d'aide au sevrage tabagique. Chez nous, le ministère de la Santé poursuit la mise en œuvre d'une stratégie nationale multisectorielle de lutte contre le tabagisme. Dans ce cadre, le CHU de Beni Messous s'est mobilisé à l'occasion de cette journée consacrée à la lutte contre l'emprise de l'industrie du tabac à travers l'organisation d'une journée de sensibilisation placée sous le thème : « Industrie du tabac et dépendance nicotinique : actualités scientifiques et stratégies de prévention – en partenariat pour protéger notre santé respiratoire ». Cette manifestation s'est tenue au niveau de la Direction des activités paramédicales et médicales (DAPM) du CHU de Beni Messous, sous la présidence de M. Boufessa, directeur général du CHU, du Pr Djidjik, président du comité scientifique, et du Pr Gharnaout, directeur des activités médicales et paramédicales.

La Journée mondiale sans tabac rappelle que le tabagisme demeure une épidémie majeure mais évitable. Ses effets touchent l'ensemble des organes et concernent toutes les étapes de la vie, du fœtus à l'âge adulte. La réduction de cette charge sanitaire passe par l'application rigoureuse des mesures prévues par la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, notamment l'éducation, le sevrage tabagique et la protection contre l'exposition à la fumée passive.

I.H

LE TABAC, DE PLANTE SACRÉE À INDUSTRIE MONDIALE

Par Malika Azeb

Le tabac est utilisé par les peuples autochtones d'Amérique depuis plus de 4 000 ans à des fins rituelles et thérapeutiques. Les Amérindiens considéraient cette plante comme sacrée. Des gravures représentent des « dieux » et des prêtres mayas en train de fumer, ainsi que diverses figures tenant des pipes.

Originnaire d'Amérique du Nord, la plante du tabac appartient à la famille des solanacées, tout comme la pomme de terre et la tomate. Elle se caractérise par de larges feuilles nervurées et des fleurs de couleur rose ou pourpre.

Elle pousse généralement dans les décombres avant d'être cultivée pour ses feuilles, utili-

sées sous forme de cigares. Les Mayas et les Aztèques furent parmi les premiers à enrouler ces feuilles autour d'un roseau afin de fabriquer des cigares. Les civilisations méso-américaines réservaient l'usage de cette plante aux chamans lors des rituels religieux ou sociaux, tandis que les peuples précolombiens lui attribuaient des vertus thérapeutiques, notamment antalgiques et toniques.

En 1492, lors de son premier voyage, Christophe Colomb découvre à Cuba cette plante fumée par les populations autochtones. L'année suivante, il rapporte en Europe des feuilles et des graines qu'il offre au roi d'Espagne, Charles Quint.

Au XVI^e siècle, Charles Quint choisit Cuba pour développer la culture du tabac, dont l'usage

demeure alors essentiellement médicinal. Il est notamment utilisé pour traiter les migraines et certaines affections pulmonaires.

Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne, découvre à son tour les prétendues vertus curatives de la plante et en envoie à Catherine de Médicis en 1561 afin de soulager les migraines de son fils.

Introduite à la cour de France, la plante prend le nom de « *Nicotiana tabacum* », également appelée « herbe à Nicot » en hommage à Jean Nicot. Rapidement, l'usage du tabac se répand dans les autres pays européens puis africains. Dès le XV^e siècle, il est connu dans une grande partie du monde tout en conservant sa réputation de plante médicinale.

Suite en page 12 ●●●

ACTUALITÉS SPORTIVES

BASKET-BALL FÉMININ / PLAY-OFFS DU CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 4 ÉQUIPES POUR UN TITRE NATIONAL

La coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger accueillera, du 1^{er} au 3 juin, le tournoi final des play-offs du Championnat d'Algérie de basket-ball (Nationale 1 dames). Le GS Cosider, Hussein-Dey Marines, le MT Sétif et l'USM Alger se disputeront le titre national dans le cadre d'une compétition réunissant les meilleures formations de la saison.

Par Hamida Indja

Le championnat d'Algérie de basket-ball féminin approche avec l'organisation du tournoi final des play-offs, prévu du 1^{er} au 3 juin à la coupole du complexe olympique Mohamed Boudiaf d'Alger.

Selon le programme dévoilé par la Fédération algérienne de la discipline, le tournoi final réunira les quatre meilleures équipes de la saison sous forme de mini-championnat, où chaque formation rencontrera les trois autres une seule fois. Au total, six matchs sont programmés sur trois journées pour désigner le futur champion d'Algérie.

La compétition débutera par deux rencontres lors de la première journée. Le MT Sétif affrontera l'USM Alger à 17h00, avant le match entre Hussein-Dey Marines et le GS Cosider, prévu à 19h00.

Lors de la deuxième journée, l'USM Alger jouera contre le GS Cosider, tandis que le MT Sétif sera opposé à Hussein-Dey Marines. La troisième et dernière journée proposera les affiches MT Sétif - GS Cosider et Hussein-Dey Marines - USM Alger.

Ce tournoi final offrira de grands matchs entre les quatre meilleures équipes du championnat national féminin. Hussein-Dey Marines est l'un des grands favoris grâce à ses très bons résultats cette saison. De son côté, le GS Cosider tentera de conserver son titre après ses victoires en 2024 et 2025. Le MT Sétif et l'USM Alger veulent aussi l'emporter, surtout l'USMA, qui a déjà remporté la Coupe d'Algérie cette année 2026.

L'équipe qui terminera à la première



place du classement final sera championne d'Algérie et représentera le pays lors des prochaines compétitions régionales et continentales. Les quatre clubs qualifiés ont obtenu leur billet à l'issue de la phase de groupes disputée du 22 au 24 mai dans les salles de Hydra et du Caroubier à Alger.

Dans le groupe A, joué au Caroubier, Hussein-Dey Marines a remporté ses trois rencontres. L'équipe a battu successivement le NB Staouéli sur le score de 68 à 29, puis l'USM Alger (56-46) et enfin le MC Alger (65-57). Grâce à ce parcours sans faute, HDM a confirmé son statut de favori après avoir terminé la saison régulière à la première place avec un total de 50 points.

L'USM Alger a pris la deuxième place qualificative du groupe. Le club s'est im-

posé face au MC Alger (50-46) et au NB Staouéli (49-43), avec une seule défaite contre Hussein-Dey Marines.

Dans le groupe B, joué à Hydra, le MT Sétif et le GS Cosider ont terminé en tête avec cinq points chacun. Les Sétifiens ont également battu le GS Cosider lors de la deuxième journée sur le score de 58 à 48, avant de confirmer leur qualification grâce à une victoire contre la JF Kouba (67-55).

Le GS Cosider, tenant du titre, a pour sa part assuré sa qualification après avoir largement dominé la JF Kouba (68-36) puis l'USA Batna (70-35). Les quatre équipes sont désormais tournées vers la phase finale, avec l'objectif de décrocher le titre national.

H. I.

ATHLÉTISME

LE STADE MILOUD-HADEFI OUVERT AUX ATHLÈTES

Les clubs oranais qualifiés aux compétitions régionales et nationales s'entraîneront désormais au stade Miloud-Hadefi.

Les athlètes des clubs d'Oran qualifiés aux compétitions régionales et nationales poursuivront désormais leurs entraînements au stade Miloud-Hadefi. Cette décision a été prise pour assurer la continuité de leur préparation après la fermeture du stade Ahmed-Zabana pour des travaux de réhabilitation.

La Ligue oranaise d'athlétisme a annoncé, dimanche, que les athlètes des clubs oranais qualifiés aux championnats régionaux et nationaux continueront leurs entraînements au stade Miloud-Hadefi, à Oran, en raison de la fermeture du stade Ahmed-Zabana pour des travaux de réhabilitation.

Cette source indique aussi que cette dé-

cision a été prise en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Oran dans le but de permettre aux sportifs de poursuivre leur préparation dans de bonnes conditions et sans interruption.

Dans ce cadre, la Ligue oranaise d'athlétisme sera chargée d'établir les listes des athlètes qualifiés aux compétitions régionales et nationales. Ces listes seront ensuite transmises à la DJS, qui les remettra à la direction du complexe Miloud-Hadefi pour aider les sportifs et faciliter leur accès aux installations destinées aux entraînements.

Cette mesure intervient après la fermeture du stade d'athlétisme des Castors, lui aussi en travaux. Cette situation a beaucoup réduit le nombre d'espaces disponibles pour la pratique de l'athlétisme dans la wilaya d'Oran.

La Ligue oranaise d'athlétisme a remercié la Direction de la jeunesse et des sports d'Oran pour ses efforts, son soutien permanent aux athlètes et sa rapidité à trouver des solutions permettant la poursuite des activités sportives, malgré les travaux en cours dans plusieurs infrastructures.

De plus, plusieurs athlètes ont montré leur satisfaction après l'annonce de cette décision. Ils ont expliqué qu'ils étaient inquiets ces dernières semaines en raison de l'absence d'un lieu adapté pour poursuivre leurs séances d'entraînement. Ils estiment que l'ouverture du stade Miloud-Hadefi à leur profit leur permettra de préparer sereinement les prochaines compétitions régionales et nationales, dans de bonnes conditions.

H I

Publicité

République Algérienne Démocratique Et Populaire

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DU L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction du Logement de la Wilaya d'Ilizi.

Nouvelle Cité Administrative - Ilizi

NIF : 001333019001065

Avis D'attribution Provisoire

Vu le PV De Jugement des offres en date Du : 04/05/2026

En application des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° : 15-247 en date du 16/09/2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La direction du logement de la wilaya d'Ilizi, Lance l'attribution provisoire de :

Projet : Réalisation de 650/1450 logements destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) à travers la Wilaya

LOT	ENTREPRISES	MONTANT SOUMISSIONNAIRE	MONTANT APRES LA CORRECTION	N / T	DELAI	OBS
Lot N°08 : Réalisation de 44 logements+VRD+ Poste Transformateur à la commune d'ILLIZI (POS 13 B)	BOUHAIR AHMED NIF:18318010291210901800	196 654 857,00	196 654 857,00	46,50	24 M	Moins disant
Lot N°19 : Réalisation de 52 logements+VRD+ Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 07)	BOUHAIR AHMED NIF:18318010291210901800	275 163 206,81	276 782 194,71	41,50	24 M	Moins disant
lot N° 28 : Réalisation de 40 logements + VRD+ Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux
lot N° 29 : Réalisation de 36 logements + VRD à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N°30 : Réalisation de 36 logements + VRD + Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N°31 : Réalisation de 38 logements + VRD + Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N° 32 : Réalisation de 52 logements + VRD + Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux
Lot N° 33 : Réalisation de 48 logements + VRD + Poste Transformateur à la commune d'In Amenas (POS 22 B)	/	/	/	/	/	Infructueux

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus, de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (3) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens, dans les conditions fixées par l'article 82 de décret 15-247 en date du 16/09/2015 Portante réglementation des marchés publics et des délégations de service public , Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Ilizi , dans les conditions fixées par le même article du présent décret .

TABAGISME

L'UNITÉ D'ACTION COMME REMPART

La wilaya de Sétif a abrité hier dimanche une journée d'étude coïncidant avec la Journée mondiale sans tabac, célébrée chaque 31 mai. À l'issue de leurs travaux, les participants ont appelé à une « coordination conjointe et une action multisectorielle » pour garantir le succès de la stratégie nationale antitabac.

Par Halim Dardar

Réunis sous le slogan « Démasquons les tactiques de séduction — luttons contre la dépendance à l'égard du tabac et contre l'addiction nicotinique », les intervenants ont insisté sur le caractère « indispensable » de cette double démarche pour préserver la santé publique, la qualifiant de socle sur lequel repose l'efficacité des programmes de prévention et de sensibilisation.

Sur le plan de la formation, le Pr Fatima-Zohra Laâlami, qui pilote au ministère de la Santé le programme des maladies respiratoires chroniques et de la lutte contre le tabagisme, en a fait « une priorité absolue ». Elle a annoncé la création envisagée d'un diplôme de spécialisation dédié au sevrage tabagique, destiné à renforcer les compétences des professionnels du secteur.

Le volet réglementaire a égale-



ment retenu l'attention de la responsable, qui a signalé l'entrée en vigueur, « il y a quelques jours », d'un décret exécutif encadrant la présentation et l'étiquetage des produits du tabac et de leurs dérivés. Des travaux sont, par ailleurs, engagés pour élaborer un texte imposant le respect de l'interdiction de fumer dans les lieux publics. Elle a en outre plaidé pour la ratification d'un protocole de lutte

contre le commerce illicite du tabac, qu'elle juge « essentielle » à la consolidation des efforts nationaux.

De son côté, Ali Benkamla, directeur de la santé et de la population de la wilaya de Sétif, a rappelé que cette rencontre visait à « échanger des expériences et à renforcer la coordination » entre médecins, experts, praticiens et associations. Elle a réuni la commission d'experts antitabac

ainsi que des professionnels de santé venus de plusieurs wilayas.

Organisée par le ministère de la Santé en partenariat avec la DSP de Sétif, la journée a permis de débattre de douze communications scientifiques couvrant les mécanismes de prévention, de prise en charge et de renforcement des capacités dans la lutte contre le tabagisme.

H.D

●●● SUITE DE LA PAGE 10

Conscients du potentiel commercial du tabac, les Espagnols commencent à exploiter la culture développée dans leurs colonies, notamment à Cuba. Au XVI^e siècle, ils créent à Séville la Casa de Contratación, où le tabac brut est transformé en cigares ou en poudre avant d'être commercialisé dans toute l'Europe. Pendant longtemps, le tabac est travaillé de manière artisanale. Au XIX^e siècle, une étape décisive est franchie aux États-Unis avec l'invention, par James Bonsack, d'une machine à rouler les cigarettes.

James Buchanan Duke acquiert les droits de cette invention et met en œuvre les principes du marketing moderne en vendant des millions de cigarettes à bas prix. Il crée ainsi la première grande multinationale du secteur, l'American Tobacco Company.

Aujourd'hui, les revenus générés par la vente du tabac à l'échelle mondiale sont estimés à près de 1 000 milliards de dollars en 2026. Ce marché demeure dominé par quelques grandes multinationales qui en contrôlent l'essentiel.

Parmi les géants du secteur figure la China National Tobacco Corporation, entreprise publique chinoise qui produit environ un tiers du tabac consommé dans le monde et détient un monopole absolu dans un pays comptant plus de 300 millions de fumeurs.

Une autre entreprise majeure est Philip Morris International, connue pour sa marque phare Marlboro, l'une des plus vendues au monde. Elle détient près de 30 % du marché mondial et mise désormais sur le développement du tabac chauffé, notamment avec IQOS, ainsi que sur les sachets de nicotine.

La multinationale britannique British American Tobacco (BAT) contrôle, quant à elle, près de 20 % du marché mondial grâce à des marques historiques telles que Lucky Strike, Pall Mall, Kent, Dunhill et Rothmans. Elle investit également dans les produits de nouvelle génération, notamment le vapotage avec Vuse et les sachets de nicotine.

Le quatrième acteur mondial est Japan Tobacco International (JTI), basé en Suisse et connu pour des marques telles que Camel, Winston et LD.

Plus modeste que ses concurrents, Imperial Brands demeure une entreprise influente, particulièrement en Europe, avec des produits comme Gauloises, Gitanes, West, Davidoff et les papiers à rouler Rizla.

Marketing et séduction

Sous l'effet des campagnes publicitaires, du marketing visuel et de l'évolution de l'industrie du tabac vers des produits attractifs, tels que les cigarettes électroniques jetables appelées « puffs », de plus en plus de jeunes et d'enfants sont exposés au tabagisme.

Les réseaux sociaux, à travers les influenceurs, jouent également un rôle dans cette banalisation. L'introduction d'arômes variés contribue parfois à donner aux jeunes l'impression erronée que ces produits présentent peu ou pas de risques pour la santé.

L'influence du groupe constitue un autre facteur déterminant. Afin d'éviter le rejet ou l'exclusion, certains adolescents adoptent les comportements de leurs amis et considèrent le tabac comme un moyen d'intégration sociale.

Le besoin de s'affirmer représente également une motivation fréquente. Certains jeunes associent la consommation de tabac à une forme de maturité ou de contestation de l'autorité.

Le stress et l'anxiété peuvent aussi favoriser l'entrée dans le tabagisme. Dès les premières inhalations, le cerveau libère de la dopamine, souvent appelée « hormone du plaisir », procurant une sensation de bien-être et de détente. Un cercle vicieux s'installe alors progressivement, conduisant à la dépendance.

Le cerveau des adolescents étant particulièrement malléable, la nicotine modifie durablement les circuits de la récompense. Peu à peu, chaque situation de stress tend à être associée à un apport extérieur de nicotine, notamment par la cigarette.

Consciente des dangers du tabac pour la santé publique, l'Algérie franchit aujourd'hui une étape importante dans la lutte contre le tabagisme.

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a signé un décret exécutif imposant des avertissements sanitaires couvrant jusqu'à 60 % des emballages de tous les produits du tabac, y compris les cigarettes électroniques et la chicha. Cette réforme entrera en vigueur dans un délai d'un an.

Pris en application des articles 52 et 53 de la loi n° 18-11 du 2 juillet 2018 relative à la santé, ce texte redéfinit en profondeur les règles d'étiquetage, de présentation et d'emballage des produits du tabac et de leurs dérivés commercialisés sur le marché national.

La réglementation s'appliquera aux cigarettes classiques, aux cigares, au tabac à rouler, au tabac à pipe, au tabac à chicha ainsi qu'aux produits sans

combustion, tels que le snus, le tabac à mâcher et les produits à usage oral.

Les cigarettes électroniques sont également concernées, y compris leurs composants, leurs flacons de recharge et les accessoires associés à leur consommation, comme les pipes, les fume-cigarettes, les feuilles à rouler et tous les types d'emballages extérieurs.

Le texte introduit des définitions précises distinguant notamment le tabac à combustion du tabac sans combustion et encadre la notion de cigarette électronique, qu'elle soit rechargeable ou à usage unique, comme un dispositif vaporisant un liquide contenant ou non de la nicotine.

Une section spécifique est consacrée aux cigarettes électroniques. Les fabricants devront désormais apposer sur les emballages des avertissements couvrant 60 % des faces principales, indiquant que la nicotine crée une forte dépendance et déconseillant leur utilisation aux non-fumeurs.

Les flacons contenant des liquides avec ou sans nicotine devront également porter une mention précisant que leur contenu est toxique et nocif pour la santé.

Le nouveau texte vise également à mettre fin aux pratiques de marketing trompeuses en interdisant l'utilisation de tout terme ou symbole susceptible de laisser croire qu'un produit est moins dangereux qu'un autre, notamment les mentions « léger », « haute qualité » ou « doux ».

Les encarts publicitaires insérés dans les paquets ou les cartouches sont également interdits. Les fabricants devront en outre signaler la présence de substances cancérigènes telles que le plomb et les nitrosamines dans les produits à mâcher ou à priser.

Le texte prévoit une période transitoire de six mois durant laquelle l'ancien et le nouvel étiquetage pourront coexister. Les fabricants et les importateurs disposeront ensuite d'un délai d'un an à compter de la publication du décret au Journal officiel pour se conformer totalement aux nouvelles exigences. Au-delà de son objectif sanitaire, cette réforme permettra également de distinguer les produits légaux, fabriqués conformément aux normes en vigueur, des produits de contrebande ou contrefaits qui ne respectent pas les obligations d'étiquetage désormais imposées.

M.A

CRIME CONTRE L'HUMANITÉ

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LE GÉNOCIDE À GAZA

(3^e PARTIE)

Toutes ces collectes de données privées sont d'autant plus aisées que les opérateurs israéliens de télécommunications possèdent et contrôlent l'intégralité des systèmes de communication entre la Cisjordanie et le monde extérieur. Bien qu'il existe une société palestinienne de télécommunications – PaITel – celle-ci dépend en dernier ressort des systèmes israéliens.

Par Claude Zurbach
In mondialisation.ca

Quant aux Smartphones entrant en Cisjordanie par les postes-frontières israéliens, ils sont alors équipés de « mouchards » – véritables « chevaux de Troie » – garantissant un espionnage de tous les instants.

La vie privée est une notion totalement obsolète en Cisjordanie et à Jérusalem-Est sous occupation. Le profilage des individus s'appuie sur la totalité des données concernant leur vie privée comme leur vie publique, leurs activités sociales et professionnelles et même les plus intimes. Les listes des arrestations opérées quotidiennement en Cisjordanie depuis des années, sont issues du traitement automatique de ces mêmes données et dépendent des priorités du jour, selon les profils ciblés : militants politiques et associatifs, personnel médical ou enseignant, employés d'agences des Nations Unies, étudiants ...

Dans cet univers orwellien, dystopique et appelé à s'étendre en dehors de la Palestine si l'on n'y prend garde, les individus sont traités comme des cobayes, des sujets d'expérience dans un terrain d'expérimentation qui servira ensuite de moyen de promotion pour les systèmes oppressifs et meurtriers testés et validés en Palestine occupée.

La place centrale qu'occupe Israël dans les systèmes de domination à l'échelle internationale ne s'explique pas par une technicité hors du commun – puisque tous les outils utilisés dépendent d'avancées réalisées dans la Silicon Valley – mais par la totale liberté qui est attribuée à l'occupant de pousser ces systèmes de domination à leurs pires extrémités.

Ce qui soulèverait un tollé général ou au moins des protestations, dans n'importe quel pays, est ici imposé, de façon sanglante et totalement désinhibée, à une population dominée, dépourvue de droits, à qui toute protestation est interdite.

L'IA et son rôle dans le génocide à Gaza

Dans son rapport de juin 2025, Francesca Albanese, Rapporteur spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés, met en évidence une évolution de la complicité internationale dans la situation en Palestine.

Avant le 7 octobre 2023, les profits des entreprises internationales participaient de ce qui était qualifié « d'exploitation de la colonisation » : les profits de ces entreprises étaient et sont toujours liés aux activités d'appropriation des terres et des res-



sources, de colonisation, de surveillance et d'oppression à une échelle de masse, sans parler des achats et ventes d'armes pour lancer des massacres réguliers dans les pays de la région (Iran, Liban, Syrie, Yémen, Irak) ainsi que dans la bande de Gaza.

Après le 7 octobre, nous sommes entrés dans l'ère de « l'économie du génocide ». Depuis octobre 2023, les entreprises israéliennes et internationales ont directement contribué à l'accélération du processus d'expulsion et d'effacement des Palestiniens, tout au long de la campagne militaire qui a ravagé Gaza.

Selon la base de données des Nations Unies, ces entreprises complices de l'occupation et du génocide sont près d'un millier, et nous y trouvons l'essentiel des grandes entreprises technologiques, rassemblées sous l'appellation BigTech.

Dans le secteur plus spécifique de l'IA, les grands acteurs tels Amazon, Microsoft, Google, Palantir, Oracle, OpenAI, Anthropic ... et nombre d'entreprises de la Silicon Valley sont très impliqués dans l'assistance active au génocide. Palantir est largement investi dans le système Lavender (« Lavande » !), mis en place par les Israéliens pour constituer une base de données de près de 40 000 entrées, identifiant tous les combattants réels ou supposés dans la bande de Gaza.

Le coup de main d'Amazon et Google

D'autres acteurs, comme Amazon et Google, fournissent, dans le cadre du projet Nimbus, leurs ressources de cloud en centre de données et de calcul pour Lavender, mais aussi pour l'ensemble des besoins du secteur militaro-industriel israélien.

Deux cas emblématiques de l'exploitation de l'IA dans le génocide, sont l'exploitation de la « Kill chain » basée sur Lavender et la reconnaissance faciale sur le modèle du système Blue Wolf mis en œuvre initialement en Cisjordanie.

La « Kill chain » ou « chaîne de destruction » – et surtout dans ce cas « chaîne pour tuer » – consiste donc en une liste de cibles humaines construite, à travers le temps, avec

toutes les sources de données imaginables. Cette base de données contiendrait entre 35 et 40 000 entrées.

Dans le contexte du génocide, les Israéliens considèrent a priori que tout homme jeune et jusqu'à un certain âge, représente un écueil dans leur projet d'éradication de la population de Gaza, soit pour des actes de résistance réels ou supposés, soit de par ses qualifications et son rôle social (ingénieur, médecin, enseignant, travailleur intellectuel, technicien, agriculteur...). Ensuite selon l'importance de la cible, les meurtres « annexes » voient leur nombre fixé : en général toute la famille réunie puisque se trouve privilégié l'assassinat collectif, mais jusqu'à tout un quartier avec des centaines de victimes, lorsqu'il s'agit d'un responsable d'une organisation de la résistance.

L'identification et le ciblage des victimes – parfois totalement automatisé à l'aide de drones – ne peut être effectif que si leur localisation à un instant donné est connue, ce qui peut se faire par la remontée des données venant des GAFAM ou par la reconnaissance faciale à distance même avec des images de mauvaise qualité fournies par des drones.

Le système gérant ces localisations se nomme « Where is Daddy ? » [où est papa ? (!)] ce qui illustre parfaitement le mépris grotesque, sanglant et glaçant des décideurs israéliens à l'égard de la vie des Palestiniens.

Depuis le début du génocide, la reconnaissance faciale a été exploitée de manière intense lors des immenses déplacements infligés à la population entre les différentes parties du territoire assiégé. Ces ordres de déplacements imposaient en général de suivre la route Salah al-Din qui longe la côte méditerranéenne.

Une photo circulant sur les médias sociaux montre des soldats israéliens forçant les personnes déplacées dans le camp de Jabalia à se diriger vers un point de contrôle, et ciblant ceux qui ne bougent pas avec des tirs de drones et d'artillerie – Photo : médias sociaux

Les différents checkpoints, chaque fois mis en place par l'armée israé-

lienne, ont produit des scènes que l'imagination peine – ou refuse – à se représenter... Ces checkpoints, agissent comme de véritables filtres. Tout individu reconnu automatiquement, de jour comme de nuit, comme faisant partie de la base de données Lavender était extrait du lot, séparé violemment des siens, interrogé et au besoin soumis à la torture, avant d'être sommairement abattu ou de disparaître dans le système carcéral israélien... Ou dans une fosse commune.

Sans oublier les personnes – enfants ou adultes – abattus dans la foule par des snipers israéliens en quête de distraction.

Que l'on se représente le désarroi, l'angoisse, l'épuisement de ces gens – hommes, femmes, enfants – poussés à n'importe quel moment d'un point à l'autre de l'enclave, la nuit, dans le froid et sous la pluie, soumis à la violence débridée de l'occupant... Le pire instant étant certainement celui où les hommes, les femmes et les enfants sont arrachés les uns aux autres.

À partir d'octobre 2025, un prétendu cessez-le-feu sous instigation américaine, a eu pour effet de changer le rythme et l'ampleur des massacres commis à Gaza, l'extermination se faisant alors par une multitude de moyens « à bas régime » plutôt que par des bombardements massifs difficiles à ignorer par les médias dominants et les pouvoirs politiques. Le délabrement entretenu du système de santé, les pollutions diverses et la propagation de maladies, l'absence d'une alimentation saine, équilibrée et suffisante, la faiblesse chronique des nourrissons et l'impossibilité de se soigner – en particulier pour toute la fraction la plus âgée de la population – ainsi que l'impossibilité de procéder à toute reconstruction, garantit aujourd'hui un taux de mortalité très élevé qui procède d'une volonté ouvertement génocidaire. Ce projet d'extermination n'a jamais été remis en cause – que ce soit à l'intérieur de la société israélienne comme au niveau des pouvoirs politiques et économiques internationaux – à l'exception du mouvement de solidarité avec la Palestine.

C.Z (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE PAR LES EUROPÉENS

Pendant plusieurs décennies, le continent africain fut au centre d'une conquête politique, économique et militaire qui transforma profondément son histoire.

La Colonisation de l'Afrique désigne la période durant laquelle plusieurs puissances européennes prennent le contrôle de vastes territoires africains entre le XIXe et le XXe siècle. Cette domination coloniale bouleverse profondément les sociétés africaines sur les plans politique, économique, culturel et social.

Avant la colonisation, l'Afrique n'était pas un continent vide ou désorganisé comme certains récits coloniaux l'ont longtemps prétendu. Le continent possédait : de grands royaumes,

des empires puissants, des systèmes commerciaux, des cultures riches, des organisations politiques variées.

Parmi les grands États africains figuraient : l'Empire du Mali, l'Empire Songhaï, le royaume du Kongo, l'Éthiopie, le royaume du Bénin, plusieurs royaumes sahéliens et forestiers.

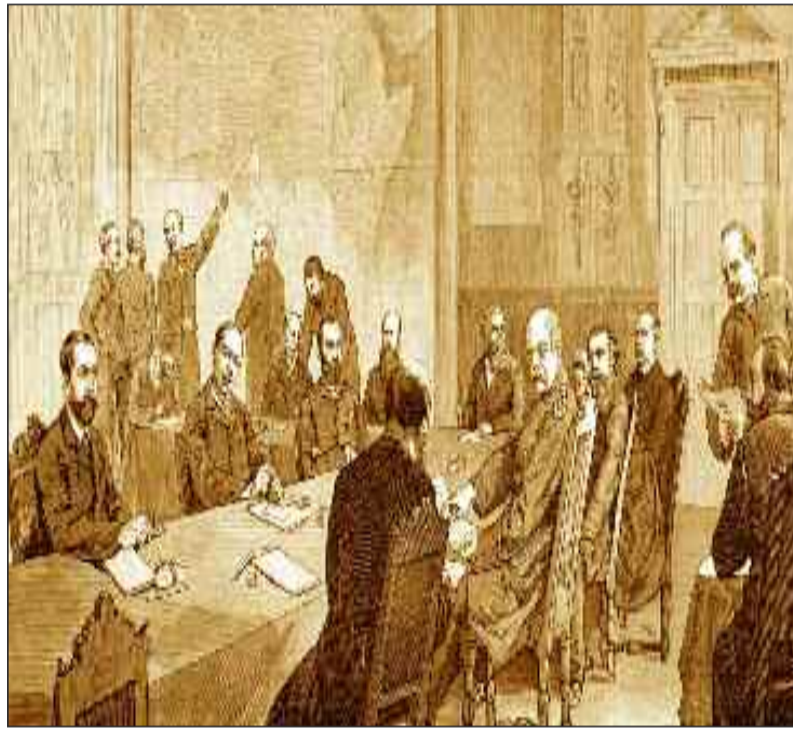
Au XIXe siècle, les puissances européennes cherchent à étendre leur influence dans le monde pour plusieurs raisons : recherche de matières premières, contrôle du commerce,

prestige international, expansion industrielle, rivalités politiques entre puissances européennes.

Des pays comme : la France, le Royaume-Uni, la Belgique, le Portugal, l'Allemagne, l'Italie,

se lancent alors dans une véritable course à la conquête de l'Afrique.

Cette compétition atteint son sommet lors de la Conférence de Berlin organisée entre 1884 et



1885 par les puissances européennes sous l'impulsion du chancelier allemand Otto von Bismarck.

Lors de cette conférence, les Européens définissent les règles du partage de l'Afrique sans consulter les peuples africains eux-mêmes.

Progressivement, presque tout le continent passe sous domination coloniale européenne. Seuls quelques territoires comme : l'Éthiopie, le Liberia, parviennent à conserver leur indépendance.

La colonisation s'impose souvent par : la force militaire, les guerres, les traités imposés,

la violence, les divisions politiques exploitées par les colonisateurs. Plusieurs résistances africaines apparaissent contre cette

domination : Samory Touré, Behanzin, Lat Dior,

Ménélik II, et bien d'autres chefs africains. Les colonisateurs exploitent fortement les ressources africaines : caoutchouc, cacao, coton, or, diamant, cuivre, bois, huile de palme.

Dans plusieurs colonies, les populations africaines subissent : le travail forcé, les impôts coloniaux, les violences, les discriminations, les déplacements de populations.

L'un des exemples les plus brutaux reste le : Congo belge sous le règne de Léopold II, où des millions de personnes meurent à cause de l'exploitation et des violences coloniales.

La colonisation transforme aussi

profondément les sociétés africaines : nouvelles frontières,

introduction des langues européennes, christianisation dans plusieurs régions,

développement limité des infrastructures, économie orientée vers les besoins des colonisateurs. Certaines infrastructures comme routes, chemins de fer, ports, écoles,

sont construites principalement pour faciliter l'exploitation économique des colonies.

Au XXe siècle, les mouvements nationalistes africains deviennent de plus en plus puissants. Après la Seconde Guerre mondiale, les revendications d'indépendance se multiplient dans toute l'Afrique.

Des leaders comme : Kwame Nkrumah, Patrice Lumumba, Ahmed Sékou Touré, Jomo Kenyatta participent aux luttes pour les indépendances africaines.

À partir des années 1950 et 1960, la majorité des colonies africaines deviennent indépendantes.

Cependant, la colonisation laisse de lourdes conséquences : frontières artificielles, conflits politiques, dépendance économique, divisions ethniques, inégalités sociales,

influence étrangère durable. Aujourd'hui encore, les effets de la colonisation continuent d'influencer plusieurs pays africains sur les plans politique, économique et culturel.

Réflexion historique : « La colonisation n'a pas seulement occupé des territoires ; elle a profondément transformé le destin de millions de peuples africains. »

Publié sur Facebook par **Histoires du monde, dans Mythes, traditions et nature, le 23 mai 2026**

LE « CONCIERGE » QUI RÉPARAIT LES CŒURS ...

On est dans les années 1940 aux États-Unis. À cette époque, si un bébé naît avec une malformation cardiaque appelée le "syndrome du bébé bleu", il est condamné à mort. Les plus grands chirurgiens de la planète refusent de toucher au cœur, pensant que c'est impossible à opérer sans tuer le patient.

Pourtant, dans l'ombre d'un laboratoire de l'université Johns Hopkins, un jeune homme d'origine africaine va trouver la solution : Vivien Thomas.

Vivien voulait devenir médecin, mais la crise économique de 1929 a détruit toutes ses économies. Obligé de travailler, il est engagé comme simple assistant de laboratoire par un chercheur blanc, le Dr Alfred Blalock. Très vite, Blalock réalise que Vivien possède une intelligence hors du commun et des mains d'une agilité chirurgicale incroyable.

Pendant des années, c'est Vivien qui passe ses journées et ses nuits à faire des recherches, à inventer de nouveaux outils chirurgicaux et à concevoir une opération révolutionnaire pour sauver ces bébés. Il réalise l'opération des centaines de fois avec succès en laboratoire.

Le 29 novembre 1944, le grand jour arrive. Un bébé est en train de mourir sur la table



d'opération. C'est le Dr Blalock qui doit opérer. Le problème ? Blalock ne maîtrise pas totalement la technique.

Alors, pour la première fois de l'histoire hospitalière, le chirurgien blanc exige que Vivien Thomas entre dans le bloc opératoire. Comme la ségrégation lui interdit d'être reconnu comme

médecin, Vivien doit monter sur un petit tabouret, juste derrière l'épaule de Blalock. Pendant des heures, c'est Vivien qui dicte chaque geste au chirurgien : "Coupez ici, passez le fil là, serrez maintenant".

L'opération est un triomphe absolu. Le bébé survit. La nouvelle fait le tour du monde et le Dr Blalock devient une star internationale.

Et Vivien ? Rien. Il reste dans l'ombre. Pire encore, sur les fiches de paie de l'hôpital, il est toujours classé et payé comme un simple "concierge", malgré le fait qu'il forme en secret les plus grands chirurgiens blancs du pays qui viennent du monde entier pour apprendre ses techniques.

Il a fallu attendre 1976 pour que l'université Johns Hopkins reconnaisse enfin son génie immense et lui décerne un doctorat honorifique. Aujourd'hui, son portrait est enfin suspendu dans l'hôpital, juste à côté de celui du Dr Blalock. Si on partage son histoire aujourd'hui sur Les Figures Africaines, c'est pour se rappeler que le génie n'a pas besoin de diplôme ni de la permission des autres pour changer le monde.

Publié sur Facebook par **Oula'Iss Wat-ao, dans Mythes, traditions et nature, le 25 mai 2026**



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:41	12:45	16:34	19:46	21:35

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

ARRIVÉE DU GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA À MASCATE AU SULTANAT D'OMAN POUR UNE VISITE OFFICIELLE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), est arrivé, dimanche, dans la capitale Mascate au Sultanat d'Oman, dans le cadre d'une visite officielle, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Sur invitation du Vice-Amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al-Raisi, Chef d'Etat-Major des Forces Armées du Sultan d'Oman, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, est arrivé ce dimanche 31 mai 2026 dans la capitale Mascate, à la tête d'une délégation officielle, dans le cadre d'une visite officielle au Sultanat d'Oman", précise la même source.

"A son arrivée à la Base aérienne de Seeb, Monsieur le Général d'Armée a été accueilli par le Vice-Amiral Abdullah bin Khamis bin Abdullah Al-Raisi, Chef d'Etat-major des Forces armées du Sultan d'Oman, ainsi que par M. Ali

Boughazi, l'ambassadeur algérien au Sultanat d'Oman", ajoute le communiqué du MDN.

Au niveau de la salle d'honneur de la Base aérienne, "Monsieur le Général d'Armée et son homologue omanais ont eu des entretiens en présence de l'ambassadeur d'Algérie, des membres de la délégation algérienne, de leurs homologues omanais ainsi que des fonctionnaires de l'Ambassade d'Algérie au Sultanat d'Oman", relève la même source.

Lors de cette visite, Monsieur le Général d'Armée aura des entretiens avec les responsables omanais sur les voies et moyens du renforcement de la coopération militaire bilatérale, indique le communiqué du MDN.

RA/APS



FOOT/COUPE DU MONDE 2026

"NOUS AVANCERONS ÉTAPE PAR ÉTAPE POUR ALLER LE PLUS LOIN POSSIBLE"

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a affiché ses ambitions pour la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), soulignant que l'objectif est d'aller "le plus loin possible", à l'occasion du retour de l'Algérie à la plus grande messe du football mondial.

"Je peux vous promettre que nous donnerons le meilleur de nous-mêmes. Nous aurons des adversaires de qualité en face de nous et nous travaillerons pour que nos supporters soient fiers de leur équipe. Nous avancerons étape par étape pour aller le plus loin possible", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse animée à la salle des conférences "Mohamed-Sellah", au stade Nelson-Mandela de Baraki.

Au cours de ce rendez-vous médiatique, le coach des Verts a dévoilé la liste des 26 joueurs retenus, ainsi qu'un gardien réserviste (Abdelatif Ramdane, NDLR).

Lors de la Coupe du monde 2026, prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique, l'Algérie évoluera dans le groupe J avec l'Argentine (tenante du titre), l'Autriche et la Jordanie. Les Verts entameront le tournoi le mercredi 17 juin face à l'Argentine de Lionel Messi, au stade Arrowhead de Kansas City (02h00, heure algérienne).

"Nous avons plusieurs objectifs. Le premier est que notre préparation nous permette de réaliser quelque chose dès notre premier match, puis d'avancer étape par étape", a-t-il ajouté. Et de poursuivre: "Cette édition de la Coupe du monde sera particulièrement difficile à gérer avec la participation de 48 sélections, mais nous ferons tout notre possible pour donner le meilleur de nous-mêmes et éviter de rentrer en Algérie après le troisième match".

Petkovic a appelé à ne pas focaliser toute l'attention sur le choc inaugural face à l'Argentine.

"Cela me dérange un peu de ne parler que de l'Argentine. Je comprends que l'on en parle davantage parce

qu'il s'agit de notre premier match, mais nous ne devons pas sous-estimer les deux autres rencontres qui suivront.

Elles seront également cruciales pour la qualification", a-t-il souligné, réaffirmant l'état d'esprit qu'il souhaite inculquer à son groupe depuis son arrivée à la tête de la sélection.

"L'objectif de l'équipe est de s'imposer et d'essayer de gagner contre n'importe quel adversaire", a-t-il assuré, rappelant qu'il "n'a jamais demandé à l'équipe d'aller chercher un match nul, quel que soit l'adversaire".

"Je ne suis pas tenu de justifier mes choix"

Revenant sur les critères ayant guidé ses choix, le sélectionneur a expliqué que la liste définitive ne reposait pas uniquement sur la qualité individuelle des joueurs.

"Je ne suis pas tenu de justifier mes choix ni les raisons pour lesquelles certains joueurs n'ont pas été retenus. J'effectue une analyse globale, en fonction de ce qui est dans l'intérêt de l'équipe nationale. Je ne suis pas contre les joueurs non convoqués, mais je préfère ceux que j'ai retenus dans ma liste". "Les convocations ne se font pas simplement en choisissant les meilleurs noms sur le papier", a-t-il poursuivi, précisant avoir pris en compte l'équilibre général de l'effectif, ainsi que la capacité de chaque joueur à apporter sur et en dehors du terrain. Selon le patron des Verts, l'objectif est de construire "un groupe uni mentalement et physiquement", composé de joueurs "capables de se compléter", de traverser ensemble les moments difficiles et de maintenir leur concentration tout au long de la compétition.

"La qualité compte énormément, mais l'attitude compte encore davantage", a insisté Petkovic, mettant en avant l'esprit de sacrifice, la disponibilité et la volonté de travailler pour le collectif.

Petkovic a révélé avoir longuement réfléchi à sa liste

finale, fruit d'un travail de plusieurs semaines mené à partir d'un groupe élargi d'environ 35 joueurs.

"Nous avons essayé de faire des choix en considérant chaque joueur à 360 degrés", a-t-il expliqué, estimant avoir retenu les éléments capables d'apporter une plus-value sur les plans tactique, humain et physique.

Concernant le milieu de terrain de l'OGC Nice (France), Hicham Boudaoui, sorti récemment sur blessure avec son club, le sélectionneur s'est montré rassurant. "Il a effectué toute une batterie de tests qui se sont avérés positifs. Il va s'entraîner avec le groupe dès ce dimanche". Petkovic a, par ailleurs, justifié la présence de quatre gardiens de but dans le groupe, rappelant que ce poste bénéficie d'un règlement spécifique.

"Nous avons le droit d'inscrire trois gardiens sur la liste, mais nous avons décidé d'en prendre un quatrième, car c'est le seul poste au sein de l'équipe qui peut être remplacé à tout moment".

Interrogé sur son avenir alors que son contrat arrive à échéance à l'issue du Mondial, le sélectionneur a laissé entendre qu'une prolongation demeurerait envisageable.

"J'ai dit dès le début que j'étais heureux d'être ici et du travail accompli au cours des deux dernières années. J'ai également exprimé ma disponibilité à discuter d'une prolongation de mon contrat, car je me sens bien ici. Je pense que nous ne sommes pas très loin de trouver un terrain d'entente, a-t-il conclu.

En stage depuis lundi dernier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez disputeront un premier match amical face aux Pays-Bas, le mercredi 3 juin au stade de Rotterdam (19h45, heure algérienne), avant d'affronter la Bolivie lors d'un dernier test de préparation, le mercredi 10 juin à Kansas City.

RA

LA CULTURE NATIONALE EN DEUIL

DÉGÈS DU CHEIKH SI EL-HADJ MOHAND TAYEB, TRADUCTEUR DES SENS DU SAINT CORAN EN LANGUE AMAZIGHE

Le moudjahid et érudit cheikh Si El-Hadj Mohand Tayeb Ben Ali, connu pour sa traduction des sens du Saint Coran en langue amazighe, est décédé samedi à Tizi-Ouzou à l'âge de 92 ans, a-t-on appris dimanche auprès de la Direction de la wilaya des affaires religieuses et des wakfs.

Figure scientifique et nationale de premier plan, le défunt a consacré sa vie au service de la religion, de la patrie et de la langue amazighe. Il a occupé plusieurs responsabilités au sein d'instances religieuses nationales et a marqué de son empreinte le domaine de l'enseignement, ainsi que la promotion des valeurs de l'islam, de la tolérance et de la modération.

En cette douloureuse épreuve, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, a présenté

ses sincères condoléances et ses sentiments de profonde compassion à la famille du défunt, priant Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa Sainte Miséricorde et de l'accueillir dans Son Vaste Paradis.

De son côté, le Recteur de Djamaâ El Djazaïr, cheikh Mohamed Maâmoun Al-Kacimi Al-Hassani, a présenté ses sincères condoléances à la suite du décès de l'éminent cheikh Si El-Hadj Mohand Tayeb Ben Ali, après "un riche parcours au service de la religion, du

savoir et à l'enseignement des générations".

Le Recteur qui a loué les valeurs scientifiques et patriotiques du défunt, a indiqué que l'Algérie perd, avec sa disparition, "une grande figure du savoir et du patriotisme, ainsi qu'un homme qui a consacré sa vie à la science, à la prédication et à la réforme".

La dépouille du défunt a été inhumée hier après-midi au cimetière de M'douha, à Tizi-Ouzou.

RA